

Une présence dans nos régions

Rapport annuel 2002



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE
DE QUÉBEC

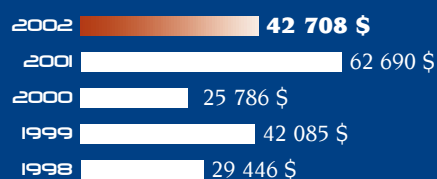
Ventes

[en milliers de dollars]



Excédent d'opération des activités poursuivies

[en milliers de dollars]



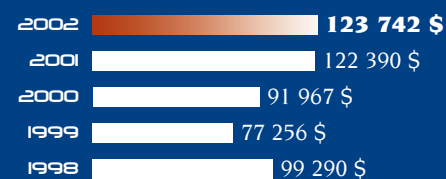
Ristournes

[en milliers de dollars]



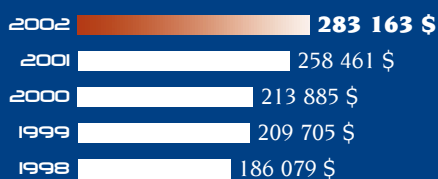
Fonds de roulement

[en milliers de dollars]



Débetures convertibles, actions privilégiées et avoir

[en milliers de dollars]



[en milliers de dollars]

	2002	2001
Ventes	2 480 291 \$	2 431 329 \$
Bénéfice d'exploitation	40 080	39 911
Excédent d'opération des activités poursuivies	42 708	62 690
Ristournes	17 200	16 200
Excédent net après affectation	17 059	37 712
Débiteurs et stocks	367 779	350 786
Actif à court terme	379 814	359 083
Fonds de roulement	123 742	122 390
Immobilisations corporelles, au coût	636 884	591 334
Immobilisations corporelles, valeur comptable	309 477	287 269
Actif total	769 788	721 081
Dette à long terme	178 212	167 946
Débetures convertibles, actions privilégiées et avoir	283 163	258 461
Nombre d'employés	10 096	9 340

Fondée en 1922, la **Coopérative fédérée de Québec** est la fédération de 91 coopératives agricoles québécoises. Ensemble, la Coopérative fédérée de Québec et ses coopératives affiliées dénombrent 37 892 membres et composent un réseau qui se classe au quatrième rang des entreprises québécoises, selon leurs revenus au Québec.

La Coopérative fédérée de Québec fournit aux agriculteurs, directement ou par l'entremise de ses coopératives sociétaires, une vaste gamme de biens et de services nécessaires à l'exploitation de leur entreprise, y compris des produits pétroliers. De plus, elle transforme et commercialise sur les marchés locaux et internationaux divers produits agricoles, notamment la viande porcine et la volaille. Elle réalise ses activités par l'intermédiaire de ses propres divisions et filiales ou par ses participations dans d'autres entreprises.

La Coopérative fédérée de Québec se charge, en outre, d'animer la vie associative au sein du mouvement coopératif agricole et de promouvoir les intérêts collectifs du mouvement auprès des divers pouvoirs publics et de l'ensemble de la population.

Sommaire

Notre entreprise	1
Message du président	2
Rapport de gestion	8
Nos divisions	16
Coopératives affiliées	20
Rapport de la direction	22
Rapport des vérificateurs	23
État consolidé des résultats et de l'avoir de la Société	24
Bilan consolidé	25
État consolidé des flux de trésorerie	26
Notes afférentes aux états financiers consolidés	27
Rétrospective financière	44



Coopérer, une expérience de partage

Paul Massicotte

La coopération agricole a toujours été pour moi une grande école de partage. Partage des excédents bien entendu, puisque nos coopératives sont d'abord et avant tout des organisations à vocation économique. Partage également des valeurs de solidarité, de prise en charge et d'autonomie qui sont les fondements de nos organisations coopératives.

La coopération agricole, cela signifie également pour moi le partage des idées, d'abord avec mes collègues et amis coopérateurs, mais également avec tous nos partenaires des gouvernements, de l'Union des producteurs agricoles ou encore nos nombreux employés. Cela signifie aussi, et surtout, le partage du temps de vie entre celui consacré à mon engagement envers le mouvement coopératif agricole et celui consacré à ma famille et à mon entreprise agricole.

Le partage des excédents

Au chapitre du partage des excédents, la Coopérative fédérée de Québec termine l'exercice 2002 avec des excédents qui témoignent de la pertinence de sa proposition d'affaires et de son enracinement dans le monde agricole, et ce, malgré la diminution générale de la marge de manœuvre des producteurs agricoles du Québec.

La progression du chiffre d'affaires total à 2,5 milliards de dollars peut sembler modeste en comparaison des résultats de l'an dernier, mais il cache en réalité un essor important des ventes en volume dans l'ensemble de nos secteurs d'activité, et ce, dans un contexte où la valeur monétaire de plusieurs produits commercialisés était à la baisse.

Sur le plan financier, la Coopérative fédérée de Québec a poursuivi son travail de modernisation de ses actifs et d'assainissement de son bilan, et l'on peut affirmer sans ambages que la Coopérative fédérée de Québec jouit maintenant d'une saine situation financière.

Cette bonne performance de la Coopérative fédérée de Québec nous a permis de dégager un excédent d'opération des activités poursuivies comparable à celui de l'an dernier, si l'on exclut le gain de dilution de l'exercice précédent. Vous verrez sous peu que le Conseil d'administration de la Coopérative fédérée de Québec a su tenir compte des besoins de ceux et celles qui, d'hier à aujourd'hui, ont contribué à l'essor de notre organisation tout en visant à préserver son excellente situation financière.

Le partage de nos valeurs

J'aime l'agriculture et je suis profondément convaincu que la profession de producteur agricole est l'une des plus nobles qui soit.

De tous les secteurs coopératifs à l'échelle mondiale, le mouvement coopératif agricole est l'un des plus importants. On le constate partout dans le monde. Les valeurs de la terre s'associent aisément aux valeurs de solidarité et de prise en charge démocratique qui caractérisent si bien le fonctionnement des coopératives.

C'est en ayant ces valeurs en tête que la Coopérative fédérée de Québec est devenue, en cours d'année, l'un des partenaires de SOCODEVI, afin de contribuer par l'action coopérative au mieux-être des populations démunies.

Ces valeurs, nous les avons également réaffirmées et faites valoir auprès de nos élus et représentants gouvernementaux à l'occasion de nos rencontres visant à modifier le régime fiscal des coopératives pour en favoriser la capitalisation.

Des succès ont d'ores et déjà été enregistrés avec l'annonce, l'an dernier, par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Maxime Arseneau, de l'acceptation par le gouvernement du Québec de notre proposition de report d'impôt sur les ristournes payées en actions.

Tout au long de l'année, nous avons poursuivi nos efforts de sensibilisation, tant à Québec qu'à Ottawa, pour harmoniser les règles fiscales entre nos deux paliers de gouvernement afin de permettre aux coopératives agricoles de jouer pleinement leur rôle dans le développement économique de l'agriculture et de nos régions.

Nos demandes ont été semées en terreau fertile, et je garde bon espoir que l'exercice 2003 donnera lieu à une récolte appréciable au chapitre de la modification de la fiscalité des coopératives agricoles, ce qui contribuera à en assurer leur pérennité.

Il nous faudra maintenant affirmer nos valeurs et les faire connaître davantage à nos voisins et à nos concitoyens, inquiets de l'impact environnemental de nos pratiques agricoles.

Nous avons parfois l'impression que ces préoccupations sont mal fondées ou entretenues par l'ignorance ou la mauvaise foi de certains. Pourtant, les préoccupations de nos concitoyens et voisins sont bien réelles.

Nous devons reconnaître que certaines pratiques du passé et les pratiques actuelles de certains ont contribué à faire de la question environnementale un défi supplémentaire à relever. Avec la solidarité et l'intercoopération, maintes fois démontrées à l'intérieur du mouvement coopératif agricole, je suis profondément convaincu que nous saurons relever ce défi.

S'il y a bien deux valeurs qui caractérisent les producteurs coopérateurs, ce sont l'éthique et le professionnalisme pratiqués par la majorité d'entre nous.

Nous avons déjà entrepris, depuis plusieurs années, la mise en place de nouvelles technologies et pratiques culturelles qui s'inscrivent dans la volonté de faire une agriculture performante, respectueuse de l'environnement et en harmonie avec nos communautés rurales. Il nous faut poursuivre avec ténacité ce travail.

Il nous appartient maintenant de faire connaître et valoir nos valeurs et nos pratiques ainsi que de se donner des règles de conduite qui permettent d'affirmer haut et fort qu'agriculture durable et coopération agricole vont de pair.

Je suis convaincu que la réflexion amorcée cet automne, qui devrait conduire à une prise de position ferme du mouvement coopératif agricole à l'égard des bonnes pratiques agroenvironnementales, nous permettra de nous différencier dans l'opinion publique et de tirer avantage de nos saines pratiques agricoles.

Le partage des idées

L'année qui s'écoule aura été fertile à ce sujet. La Coopérative fédérée de Québec a poursuivi la mise en application de son plan stratégique. Des investissements importants ont été consentis tant dans le secteur de l'approvisionnement de la ferme que dans celui de la transformation des viandes, principalement au chapitre de la mise à niveau de nos actifs et de l'expansion de nos capacités de production.

Près de 45 millions de dollars sont investis annuellement dans nos établissements et dans l'économie de nos régions afin de s'assurer que la Coopérative fédérée de Québec demeure un chef de file dans ses secteurs d'activité.

Une prise de participation dans une des plus importantes entreprises de fabrication de bacon en Amérique du Nord a également eu lieu en cours d'année avec le concours de SGF Soquia inc., notre partenaire dans le secteur de la transformation des viandes.

Au cours de l'année, nous avons également mis en place les Forums Jeunesse afin de donner la parole à ceux et celles qui ont récemment choisi de relever le défi de la profession agricole et qui, demain, prendront la relève de nos organisations collectives.

Le développement de la ferme familiale a toujours été au cœur des préoccupations de la Coopérative fédérée de Québec. C'est pourquoi, cette année, nous nous sommes associés au Concours de l'Ordre national du mérite agricole afin d'honorer les familles qui ont réussi avec succès leur transfert de ferme.

Chaque année, à l'occasion du Gala de l'Ordre national du mérite agricole, un prix Coopérative fédérée de Québec au transfert de ferme sera remis à une famille qui s'est distinguée par la qualité du processus de transfert réalisé.

Dans le monde agroalimentaire d'aujourd'hui, les coopératives agricoles doivent constamment chercher à se dépasser pour demeurer des chefs de file dans leurs champs d'activité. C'est dans ce contexte que nous avons introduit cette année le concours de la « Coopérative Étoile ». Ce nouveau concours est l'occasion de valoriser les bonnes pratiques de gestion et d'animation de la vie associative de nos coopératives affiliées.

Conseil d'administration



Denis Richard
1^{er} vice-président,
membre du Comité exécutif
Territoire n° 5



Claude Couture
Territoire n° 10



Paul Massicotte
Président,
membre du Comité exécutif
Territoire n° 13



Ghislain Cloutier
Membre du Comité exécutif
Territoire n° 3



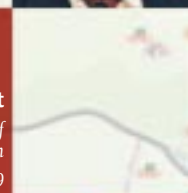
Léo Pinard
2^e vice-président,
membre du Comité exécutif
Territoire n° 14



Roger Béliveau
Territoire n° 6



Laurent Bousquet
Membre du Comité exécutif
et du Comité de vérification
Territoire n° 9



Gaston Blais
Membre du
Comité de vérification
Territoire n° 11

Au fil des ans, plusieurs forums ont été mis en place pour assurer une meilleure cohésion entre la Coopérative fédérée de Québec et son réseau de coopératives affiliées. Qu'il s'agisse du Forum des présidents, de l'assemblée semestrielle, du Comité consultatif des directeurs généraux, des comités sectoriels ou du Comité d'éducation coopérative, ces instances ont contribué au meilleur fonctionnement du mouvement coopératif agricole québécois.

Cependant, la structure du monde agricole évolue rapidement et les solutions apportées aux défis d'hier ne nous aideront pas nécessairement à relever ceux de demain. Que ce soit les conséquences des nouvelles réglementations relatives à l'environnement, la traçabilité ou encore l'accroissement de la taille de nos exploitations agricoles, l'optimisation de nos structures de production et d'approvisionnement et la prestation de nos services-conseils doivent être examinées de façon globale.

À cet égard, il serait peut-être opportun de lancer un nouvel exercice de planification stratégique du mouvement coopératif agricole québécois afin d'actualiser la planification effectuée en 1988, et de s'assurer que nous travaillons tous et toutes de façon optimale au mieux-être de nos membres et de leur famille.

7	8	9	10	11	12	13	14	
				 Daniel Gagnon <i>Territoire n° 2</i>				C
 Luc Forget <i>Membre du Comité de vérification Territoire n° 12</i>						 Normand Marclé <i>Territoire n° 15</i>		D
 André Roy <i>Territoire n° 1</i>				 Claude G. Couture <i>Territoire n° 4</i>				E
		 Bertrand Comeau <i>Territoire n° 7</i>						F
 Francine Ferland <i>Membre du Comité de vérification Territoire n° 8</i>								G
7	8	9	10	11	12	13	14	H

Chaque administrateur représente un territoire regroupant plusieurs coopératives du réseau. Voir la liste en page 20.

Le partage du temps de vie

Je l'ai souvent dit, coopérer est plus exigeant que de simplement consommer puisque cela comporte une participation active des usagers. Cela est d'autant plus vrai auprès de ceux qui, comme vous et moi, s'engagent activement dans l'orientation et l'administration au quotidien de nos coopératives.

Coopérer est certes exigeant, mais on oublie souvent de dire combien cela est gratifiant. Gratifiant sur le plan financier, bien sûr, puisqu'il existe peu de placements qui donnent un aussi bon rendement, mais gratifiant d'abord et avant tout par les nombreux contacts humains qui nous font grandir et nous incitent à être de meilleures personnes, de meilleurs producteurs et de meilleurs citoyens.

En vieillissant, je peux vous affirmer en toute certitude que le temps est une denrée rare et que, contrairement à nous, plus les années passent, plus il court vite. L'heure approche maintenant où, comme mes prédécesseurs, je devrai laisser « les cordeaux » de ce grand mouvement à ceux qui m'ont accompagné au cours des dernières années.

Je le ferai avec le sentiment d'avoir fait de mon mieux et d'avoir contribué avec vous tous à l'essor du mouvement coopératif agricole québécois, et à son affirmation dans le paysage agricole du Québec et du Canada.

Je le ferai avec un sentiment similaire à celui que nous vivons sur nos fermes, d'avoir reçu en héritage une entreprise bâtie au fil de plusieurs vies, d'en avoir profité, d'avoir su la faire profiter et de la transmettre à ceux qui sauront en faire tout autant, sinon mieux.

Je le ferai avec regret, puisque mon engagement auprès du mouvement coopératif et de la Coopérative fédérée de Québec s'est avéré une aventure passionnante; mais je le ferai aussi avec plaisir à l'idée d'avoir plus de temps à consacrer à mon épouse, à mes enfants et à mes petits-enfants.

C'est donc en toute sérénité que je me retire avec peut-être un seul regret. Dans le contexte économique mondial actuel, et compte tenu de nos ressources limitées au Québec, il serait grand temps que le syndicalisme agricole reconnaisse pleinement la nature et l'expertise des coopératives agricoles au sein de la mise en marché collective et la prestation des services-conseils.

Je remercie mes collègues du Conseil d'administration, d'hier et d'aujourd'hui, pour leur soutien et la confiance qu'ils m'ont prodigués. Je remercie également notre directeur général, les membres du Conseil de régie interne et nos employés pour leur engagement à faire de la Coopérative fédérée de Québec une entreprise performante et respectueuse des valeurs et des principes coopératifs.

Je garderai un souvenir impérissable de tous ceux et celles que j'ai côtoyés au fil des ans, de tous ces gens qui participent ardemment au mieux-être de leurs concitoyens et de leur famille, tant dans les organismes gouvernementaux que dans les organisations coopératives ou agricoles.

Permettez que je termine avec un remerciement particulier à tous ceux et celles qui, au fil des ans, ont façonné la Coopérative fédérée de Québec et le mouvement coopératif agricole. À vous tous qui avez su définir les grandes orientations et soutenir financièrement vos entreprises coopératives pour en faire le succès d'aujourd'hui, je vous dis merci!

Le président,



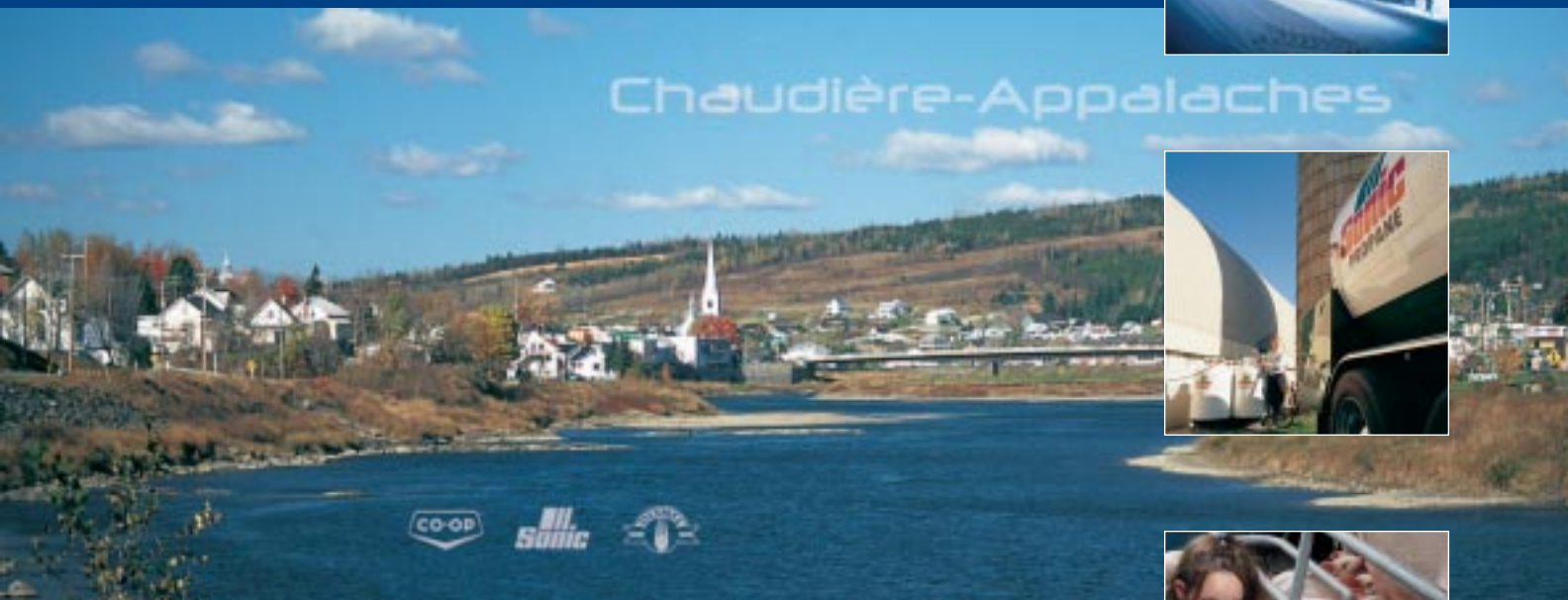
Paul Massicotte

Approvisionnement de la ferme

En période de pointe, le Secteur des productions végétales de la Division de l'approvisionnement de la ferme expédie chaque jour plus de 10 000 tonnes métriques de fertilisants dans les 62 usines de mélange du réseau réparties partout au Québec.

Sonic

Près de 125 camions assurent quotidiennement la livraison de produits pétroliers dans toute la province.



Olymel s.e.c.

Olymel s.e.c. compte 13 centres d'élevage et 22 établissements d'abattage, de transformation et de distribution. Elle traite 80 millions de poulets, 4 millions de dindons et 5,5 millions de porcs par année.





Les chiffres derrière nos gens

Pierre Gauvreau
Directeur général

La Coopérative fédérée de Québec termine son exercice financier 2002 avec un excédent avant impôts de 42,5 millions de dollars, par rapport à 62,4 millions de dollars, incluant un gain de dilution de 20,4 millions de dollars, pour l'exercice précédent.

Les résultats consolidés de l'exploitation, exclusion faite du gain de dilution, sont comparables d'un exercice à l'autre avec, cependant, des écarts dans leur répartition divisionnaire. Ainsi, la Division de l'approvisionnement de la ferme a généré une contribution en hausse par rapport à l'exercice précédent, alors que la contribution d'Olymel a été légèrement inférieure et celle de Sonic a connu une baisse.

Les ventes consolidées de la Coopérative fédérée de Québec totalisent 2,480 milliards de dollars pour l'exercice terminé le 26 octobre 2002, tandis que pour l'exercice précédent, elles s'établissaient à 2,431 milliards de dollars. La hausse des ventes résulte principalement des acquisitions d'entreprises faites en avril 2001, soit l'usine de Red Deer, en Alberta, et AgriEst, en Ontario, et en mai 2001, la meunerie de New Liskeard, en Ontario. Ces augmentations des ventes ont toutefois été atténuées par une diminution du chiffre d'affaires de la Division des pétroles Sonic par rapport à l'exercice précédent, occasionnée par la baisse des prix de détail.

Le coût des ventes, les frais de vente et les frais d'administration atteignent 2,429 milliards de dollars, comparativement à 2,376 milliards de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation reflète principalement l'ajout des coûts d'exploitation de nos acquisitions d'entreprises, combiné à la croissance de nos secteurs d'activité. Par ailleurs, les frais financiers, se chiffrant à 11,4 millions de dollars, ont chuté de 4,1 millions de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent. Cette diminution découle de la baisse de notre niveau moyen d'emprunt ainsi que des taux d'intérêt.

Le bénéfice d'exploitation qui s'en dégage est de 40,1 millions de dollars par rapport à 39,9 millions de dollars l'exercice précédent.

À la rubrique « Autres résultats », le poste quote-part des résultats des sociétés satellites s'élève à 1,8 million de dollars, comparativement à 2,1 millions de dollars l'exercice précédent. Le poste gains à l'aliénation d'actifs totalise 5,7 millions de dollars en 2002, en regard de 919 000 dollars en 2001. Cet écart important résulte de ventes de quotas de production réalisées au cours de l'exercice. Le dernier poste, gain de dilution, provient de la transaction de capital conclue avec SGF Soquia inc., en 2001.

L'excédent d'opération des activités poursuivies, après imputation de la quote-part des résultats d'une filiale revenant aux actionnaires sans contrôle, totalise 42,7 millions de dollars, contre 62,7 millions de dollars l'exercice précédent.

L'excédent net des activités poursuivies après affectation des ristournes et impôts sur les bénéfices s'établit à 17,2 millions de dollars pour l'exercice terminé le 26 octobre 2002, alors qu'il s'élevait à 37,9 millions de dollars pour l'exercice précédent.

L'excédent net après affectation se chiffre à 17,1 millions de dollars, contre 37,7 millions de dollars en 2001.

(Pour la suite de cette présentation, les chiffres des ventes des divisions incluent les montants relatifs aux opérations interdivisions.)

Les viandes

Pour l'exercice terminé le 26 octobre 2002, Olymel s.e.c. a réalisé des ventes totales de 1,690 milliard de dollars, en progression de 71 millions de dollars sur celles de 2001, qui s'établissaient à 1,619 milliard de dollars. L'augmentation des ventes tient en partie à l'inclusion des activités de l'usine de Red Deer, en Alberta, pour une période de 12 mois, alors qu'en 2001, on ne comptait que 28 semaines d'activités. Par ailleurs, la hausse des volumes de vente du porc et de la volaille a été atténuée en 2002 par la baisse des prix de vente.

La contribution nette du secteur de l'abattage et de la transformation du porc affiche une croissance par rapport à l'exercice précédent. Le raffermissement des marges unitaires, dans un contexte où, en 2002, les coûts d'achat du porc étaient aussi à la baisse, explique cette croissance des résultats. Olymel s.e.c. est un joueur important sur les marchés internationaux et réalise près de 54 % de son chiffre d'affaires du secteur du porc dans des pays tels que les États-Unis, le Japon et l'Australie.

Pour le secteur de la volaille, les résultats sont inférieurs à ceux de l'exercice précédent. Ces résultats ont été touchés défavorablement par le fléchissement notable des marges du secteur du dindon, conséquence directe des hausses de volume de production au Canada des dernières années, et par la faiblesse des prix du poulet sur les marchés américains et canadiens.

Dans l'ensemble, les résultats consolidés d'Olymel s.e.c. sont légèrement inférieurs à ceux de l'exercice précédent.

Le 6 octobre 2002, la Société Olymel s.e.c., leader canadien du secteur des viandes, a conclu l'acquisition d'une participation de 50 % dans Prince s.e.c., une entreprise de fabrication de bacon exploitant trois usines, soit deux au Québec et une en Ontario. Cette participation, de même que l'acquisition de Red Deer, au cours de l'exercice 2001, permet à Olymel s.e.c. de mieux se positionner pour servir ses marchés. De plus, le 10 janvier 2003, SGF Soquia inc. a souscrit une somme de 25 millions de dollars dans Olymel s.e.c., haussant ainsi sa participation de 17 % à 22,57 % dans cette société.

Les pétroles

Pour l'exercice terminé le 26 octobre 2002, la Division des pétroles Sonic réalise des ventes de 212 millions de dollars, par rapport à 249 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette diminution du chiffre d'affaires résulte essentiellement de la baisse des prix de détail occasionnée par le repli du coût des intrants, puisque les volumes vendus ont connu une légère remontée. Les contributions nettes de tous les secteurs d'activité de la division, soit le Service aux automobilistes, le Service résidentiel et commercial et le Service du propane, ont diminué par rapport à l'exercice précédent. La baisse de la contribution nette de la division est principalement attribuable à la réduction de nos marges unitaires combinée à un hiver plus doux et à une saison de séchage de maïs plus tardive qu'en 2001.

L'approvisionnement de la ferme

La Division de l'approvisionnement de la ferme affiche des ventes de 587 millions de dollars, par rapport à 581 millions de dollars l'an dernier. La hausse du chiffre d'affaires a été atténuée par le retour à l'autonomie du centre agricole Profid'Or depuis le 1^{er} décembre 2001. En revanche, les ventes des secteurs de l'alimentation animale et de la quincaillerie et des matériaux ont enregistré des hausses grâce à des augmentations importantes de volumes. La contribution nette de la division est en augmentation de 14 % par rapport à l'exercice précédent. Après avoir tenu compte du retour à l'autonomie de Profid'Or, la hausse des ventes et le contrôle des coûts sont les principaux facteurs de variation des résultats.

Le Service de l'alimentation animale réalise des ventes de 155 millions de dollars, par rapport à 145 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par une augmentation des volumes de vente, mais également par un changement du mixte de produits fabriqués et par une hausse du coût moyen des matières premières qui s'est reflétée dans le prix de vente. Le résultat net est supérieur de 18,87 % comparativement à l'exercice précédent.

Le Service des couvoirs et fermes affiche des ventes de 22,5 millions de dollars, comparables aux 22 millions de dollars de l'exercice précédent. La contribution nette du service affiche une légère baisse par rapport à l'an dernier.

Le chiffre d'affaires du Service des fertilisants s'élève à 69 millions de dollars, en comparaison de 73 millions de dollars pour l'exercice précédent. Malgré une hausse du volume vendu, le chiffre d'affaires diminue en raison de la baisse du prix de vente moyen. La contribution nette de ce service est en amélioration par rapport à celle de l'exercice précédent.

Les ventes du Service des semences, se chiffrant à 21 millions de dollars, sont en hausse comparativement à 19 millions de dollars enregistrés l'exercice précédent. Le résultat net de ce service affiche un excédent supérieur à celui de l'exercice antérieur.

Le Service de protection des cultures réalise un chiffre d'affaires de 41 millions de dollars, contre 42 millions de dollars l'exercice précédent. Cette diminution provient de la baisse des ventes, résultant d'une saison plus difficile dans le secteur horticole. La contribution de ce service est légèrement supérieure à celle de l'exercice précédent.

Pour le Service des grains, les ventes totalisent 116 millions de dollars par rapport à 115 millions de dollars en 2001. Le résultat net du service affiche une baisse par rapport à celui de 2001.

Il est aussi important de mentionner que, depuis le début octobre 2002, la Coopérative fédérée de Québec et 23 coopératives de son réseau ont formé un regroupement ayant pour mission de commercialiser, d'une façon efficace et cohérente, les grains et produits dérivés dans l'intérêt général du réseau coopératif. Le premier projet de ce regroupement est l'organisation de la cueillette et la commercialisation de la fève soya, tant sur le marché local que sur le marché d'exportation.

Les ventes du Service de la quincaillerie et matériaux atteignent 131 millions de dollars, par rapport à 118 millions de dollars l'exercice précédent. L'augmentation des ventes de l'ensemble des familles de produits, particulièrement celle des matériaux, explique cette croissance. La contribution nette de ce service s'est considérablement améliorée par rapport à l'an dernier.

En novembre 2002, la Coopérative fédérée de Québec dévoilait une nouvelle bannière sous le nom Unimat pour les produits de quincaillerie et les matériaux. Cette bannière desservira des quincailleries indépendantes situées à des endroits qui n'ont pas de quincaillerie CO-OP. Pour la Société, cela se traduit par l'élargissement de son territoire de distribution. Quant à la bannière Quincaillerie CO-OP, elle continuera à répondre aux besoins des coopératives membres de la Coopérative fédérée de Québec.

Pour le secteur des machines agricoles, le chiffre d'affaires a atteint 22 millions de dollars, contre 20 millions de dollars en 2001. La contribution nette de ce secteur a connu un redressement important au cours de l'exercice 2002 et a ainsi pu reprendre la voie de la rentabilité.

Les ventes et les résultats des établissements de détail comportent d'importantes variations par rapport à l'exercice précédent, causées d'abord par le retour à l'autonomie du centre agricole Profid'Or, le 1^{er} décembre 2001. Aussi, le centre AgriEst présente, en 2002, sa première année complète d'exploitation, alors que l'exercice précédent ne comportait que sept mois d'exploitation.

Les ventes, au 26 octobre 2002, incluant celles du Centre agricole Coop de la Matapédia, totalisent 31 millions de dollars, alors qu'en 2001, les ventes comptaient pour 98 millions de dollars. La contribution nette de l'exercice 2002 est clairement inférieure à celle de l'exercice précédent, en raison du retour à l'autonomie de Profid'Or.

L'industrie laitière

À la suite de la vente des actifs de Groupe Lactel, et après la cessation des activités commerciales, la Société a procédé à la récupération de certaines créances non cédées dans l'opération. À cet égard, les démarches en cours et l'absence de progrès nous ont incité à prendre une provision supplémentaire qui se reflète au poste activités abandonnées.

De même, au cours du dernier exercice, Agropur coopérative a racheté une tranche de 2,3 millions de dollars d'actions privilégiées reçues lors de la vente de Groupe Lactel.

Les services administratifs

Les Services administratifs du siège social regroupent la Direction générale, le Secrétariat général, le Contentieux, les Ressources humaines et la Trésorerie. Pour l'exercice terminé le 26 octobre 2002, les dépenses nettes de ces services, y compris la quote-part à 50 % des résultats de la coentreprise immobilière, atteignent 9,8 millions de dollars, en comparaison de 8,9 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Les ressources humaines

La Coopérative fédérée de Québec, y compris ses filiales, comptait 10 096 employés à la fin de l'exercice, comparativement à 9 340 en 2001, soit une augmentation de 756 employés. La hausse provient de nouveaux postes dans les usines de transformation des viandes.

Toujours active en formation, la Coopérative fédérée de Québec offre à son personnel et à celui du réseau de nombreuses activités de formation sur différents sujets liés à nos activités opérationnelles et commerciales, ainsi qu'à l'aspect associatif de la coopération agricole. Aussi, la Coopérative fédérée de Québec a procédé, au cours de l'exercice, à la création de l'Académie Coop. Il s'agit d'un organisme de formation comportant des programmes de perfectionnement et d'apprentissage



Le Secteur des productions animales de la Division de l'approvisionnement de la ferme fabrique des suppléments, minéraux et moulées complètes et approvisionne l'ensemble du réseau des coopératives agricoles.

Le Secteur résidentiel et commercial de Sonic possède trois importants centres de service à la clientèle dans toute la province. Ainsi, le secteur s'assure d'un traitement rapide et efficace des appels.

Olymel s.e.c. excelle dans la préparation de grandes quantités de produits de porc ou de volaille, mais est aussi en mesure d'adapter ses produits à des demandes particulières, que ce soit pour les marchés canadiens ou étrangers.

spécifiques visant à développer les compétences des dirigeants élus, des gestionnaires, des employés de la Coopérative fédérée de Québec et du réseau des coopératives affiliées. Des programmes adaptés aux diverses familles de fonctions permettront d'offrir une gamme de cours qui conduiront à l'octroi de crédits permettant d'atteindre différents niveaux de reconnaissance.

Au chapitre des relations de travail, 13 conventions collectives ont été négociées et signées cette année dans le mouvement coopératif agricole. Aucun conflit de travail n'a eu lieu. La compétitivité de toutes ces entreprises a su être maintenue ou améliorée par une flexibilité accrue sur le plan des opérations. Pour le volet santé et sécurité, beaucoup d'efforts sont déployés par notre Société pour diminuer le nombre d'accidents de travail, ce qui contribue à réduire les coûts de la santé et de la sécurité au travail.

La Coopérative fédérée de Québec, par l'entremise de son programme d'aide aux employés, continue à offrir des services strictement confidentiels pour les aider dans des situations difficiles. Cette action sociale est l'un des aspects de notre engagement à assurer une saine gestion de nos ressources humaines.

La situation financière

Le bilan consolidé de la Coopérative fédérée de Québec, au 26 octobre 2002, affiche une croissance de l'actif total de 6,7 % pour s'élever à 770 millions de dollars, comparativement à 721 millions de dollars pour l'exercice précédent. La hausse de l'actif total est attribuable, d'une part, à la consolidation proportionnelle à 50 % de Prince s.e.c. et, d'autre part, à l'augmentation du poste stocks causée par la croissance de nos volumes d'affaires. Quant au ratio du fonds de roulement, il est demeuré stable à 1,5. Le calcul du fonds de roulement a été touché cette année par l'inscription au passif à court terme du premier versement exigible à moins d'un an des débetures convertibles.

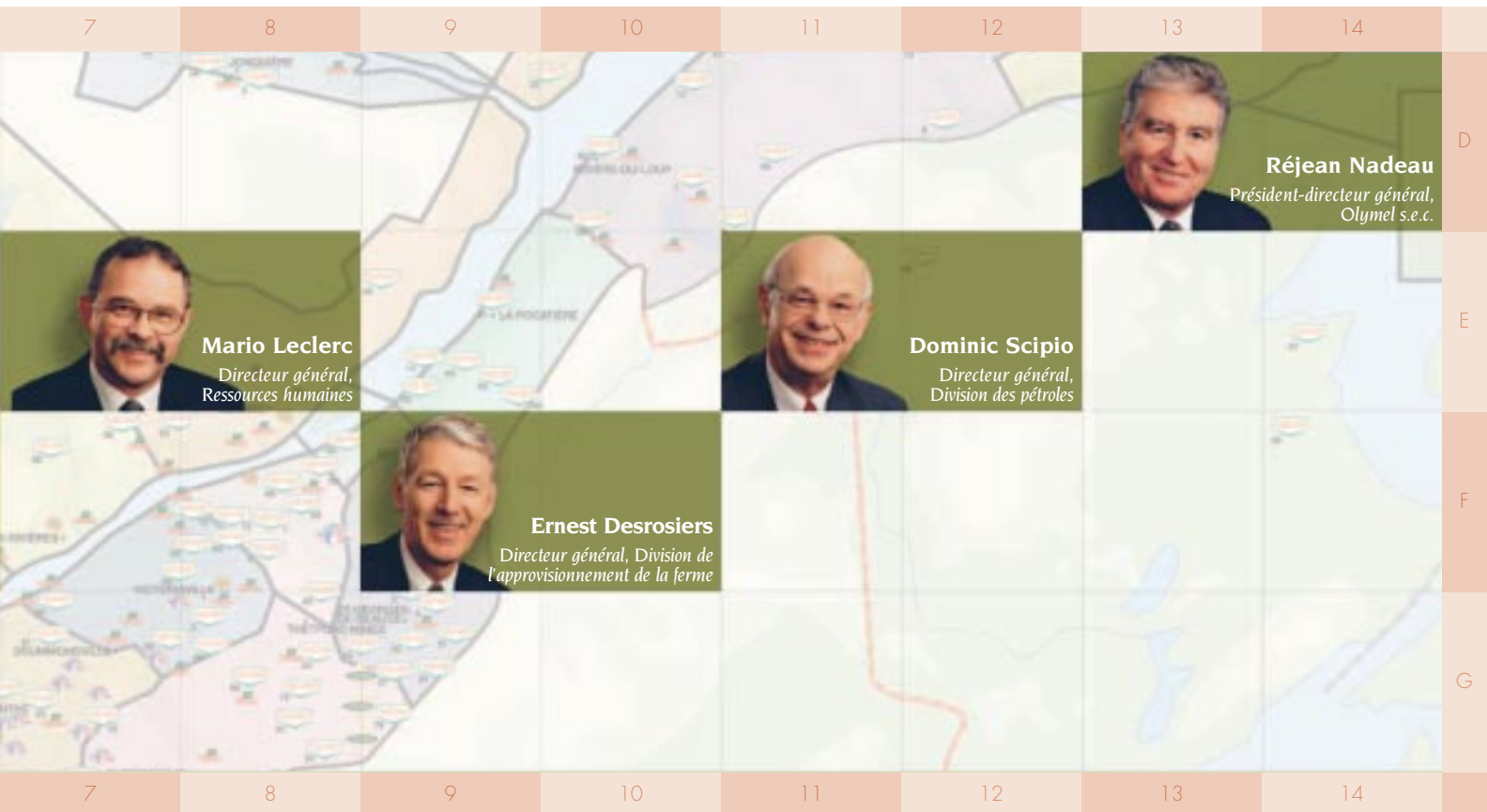


Les emprunts à court terme s'élèvent à 3,8 millions de dollars en 2002, comparativement à 532 000 dollars l'exercice précédent. Le ratio d'endettement de la Société, au 26 octobre 2002, est demeuré stable à 43:57, par rapport à celui de l'exercice précédent. Les postes débetures convertibles, actions privilégiées et avoir atteignent, en fin d'exercice, 283 millions de dollars par rapport à 258 millions de dollars, il y a un an. Ces mêmes postes représentent 36,8 % de l'actif total alors qu'en 2001, ils comptaient pour 35,8 %. L'avoir de la Société, s'élevant à 170 millions de dollars au 26 octobre 2002, représente 59,9 % des débetures convertibles, des actions privilégiées et de l'avoir.

La situation de trésorerie et les sources de financement

La Coopérative fédérée de Québec a conclu un nouveau financement avec un syndicat bancaire en décembre 2001, modifiant les échéances et les conditions de ses marges de crédit. Ainsi, la Société dispose d'une facilité de crédit globale de 300 millions de dollars qui est une marge de crédit renouvelable annuellement. Si elle n'est pas renouvelée, elle sera convertie en emprunt à terme de deux ans. Les marges de crédit utilisées au 26 octobre 2002 totalisent 136,8 millions de dollars, alors que pour 2001, elles totalisaient 123,1 millions de dollars. Également, au 26 octobre 2002, nos marges de crédit servent à couvrir un montant de 12,3 millions de dollars pour des lettres de garantie. De plus, des emprunts à long terme accordés par voie de billets à terme s'établissent à 33,4 millions de dollars au 26 octobre 2002, à la suite du versement annuel de 11,1 millions de dollars au cours du dernier exercice.

Chaque année, la Coopérative fédérée de Québec établit sa capacité d'investissement en immobilisations en fonction des fonds générés par chacune des divisions. Pour l'exercice 2002, les investissements en immobilisations courantes ont été de 28,8 millions de dollars, soit une somme bien inférieure à la capacité déterminée. Ainsi, en adoptant une gestion prudente des éléments du fonds de roulement, la Coopérative fédérée de Québec a été capable de minimiser ses besoins moyens en matière d'emprunt.



Les risques et les incertitudes

La Coopérative fédérée de Québec est exposée à des facteurs de risques externes et internes. Pour notre Société, un des risques externes importants est la fluctuation du prix des intrants. La Société n'a que peu de contrôle sur ce dernier puisqu'elle œuvre dans un contexte où l'approvisionnement de ses usines d'abattage est soumis à des politiques nationales et provinciales qui influencent à la fois les quantités et les prix des animaux vivants. Dans plusieurs secteurs, l'entreprise n'a de contrôle réel que sur l'efficacité de ses activités. Or, les coûts d'exploitation ne représentent souvent qu'un faible pourcentage du coût total des produits vendus. L'élément qui contribue le plus à minimiser les facteurs de risque est la diversité des secteurs d'activité dans lesquels la Société œuvre.

D'autres risques internes et externes sont gérés uniquement par la Société. Par exemple, dans le cours normal de ses affaires, la Société contrôle le risque de crédit en évaluant régulièrement la situation financière de ses clients, en détenant des sûretés, le cas échéant, et en évaluant régulièrement sa provision pour mauvaises créances.

La Société gère aussi le risque de devises étrangères et de taux d'intérêt. Par exemple, pour l'exercice terminé le 26 octobre 2002, plus de 39 % des ventes totales d'Olymel s.e.c. sont réalisées à l'étranger. Dans plusieurs secteurs, de nombreux achats sont effectués en devises autres que canadiennes. Pour limiter les incidences de variations de taux de change liées aux revenus et achats futurs, la Société a recours à différents instruments financiers dérivés. Pour 2002, l'utilisation de contrats de change étranger pour se protéger contre le risque de variation de taux de change a dépassé les 919 millions de dollars canadiens.

De plus, la Société maintient un instrument financier dérivé pour la totalité de ses emprunts à long terme libellés en dollars américains, ainsi que pour les intérêts s'y rapportant. Conformément à la politique interne, les instruments financiers dérivés utilisés par la Société servent exclusivement à la gestion du risque dans le cours normal de ses affaires.

Conclusion

L'exercice 2002 se termine avec des résultats consolidés satisfaisants et une situation financière acceptable par rapport aux objectifs fixés. Même si des écarts défavorables ont été enregistrés dans certains secteurs, d'autres ont été compensés par des hausses pour permettre de maintenir le niveau de rentabilité requis pour que la Coopérative fédérée de Québec continue à progresser.

Le réseau des coopératives affiliées a contribué sensiblement à l'atteinte de cette rentabilité. Je me fais ici le porte-parole de tous pour remercier tous les dirigeants et gestionnaires des coopératives sociétaires de leur fidélité et de leur appui toujours croissant.

Je veux aussi reconnaître le dévouement et l'effort soutenu de tous les employés dans les réalisations de ce dernier exercice, ainsi que la collaboration constante de tous mes collègues du Conseil de régie interne.

Au président et aux membres du Conseil d'administration, je veux souligner leur intérêt constant dans les affaires de la Coopérative fédérée de Québec, et je désire les remercier sincèrement pour la confiance qu'ils m'ont accordée.

Le directeur général,



Pierre Gauvreau

Approvisionnement de la ferme

Près de 350 agronomes et technologues agricoles sont répartis dans la province pour offrir un soutien technique aux producteurs agricoles sur le plan des productions animales, végétales ainsi qu'en environnement.

Sonic

Au cours de la dernière année, la Division des pétroles Sonic a reconfiguré son réseau de distribution pour assurer la livraison des produits pétroliers avec une plus grande flexibilité dans tous les coins de la province.



Olymel s.e.c.

Un poulet sur deux au Québec et un sur dix au Canada, vendus en épicerie et dans les grandes chaînes de restauration, sont commercialisés par Olymel s.e.c.



La Coopérative fédérée de Québec est présente « partout pour vous, de la semence à l'assiette ». En effet, par l'entremise de sa Division de l'approvisionnement de la ferme, elle fournit aux agriculteurs, directement ou par ses coopératives sociétaires, une gamme de biens et services dans les secteurs des productions animales, des productions végétales, des grains, des produits de quincaillerie et des machines agricoles, ainsi que des services-conseils aux coopératives.



Grâce à sa division des pétroles, mieux connue sous la bannière Sonic, elle commercialise des produits, soit des carburants pour véhicules automobiles, du gaz propane, du diesel, de l'huile à chauffage et des systèmes de chauffage, qui répondent aux besoins de sa clientèle des secteurs agricole, résidentiel, commercial et routier.



La Coopérative fédérée de Québec est également un des leaders canadiens de la transformation du porc et de la volaille. Ainsi, sa filiale Olymel s.e.c., est active dans l'abattage, la coupe, le désossement, la surtransformation et la distribution de produits de porc et de volaille. Elle commercialise ses produits sous les marques Olymel et Flamingo et elle exporte dans plus de 40 pays, notamment aux États-Unis, au Japon et en Australie.



Leader canadien sur la scène nationale et internationale, Olymel s.e.c. abat, transforme et met en marché des produits de viandes de porc et de volaille. Ses produits se retrouvent partout au Canada ainsi que dans plus de 40 pays dans le monde.

Pour continuer à se démarquer et poursuivre sa démarche de consolidation et de modernisation de ses actifs et équipements de production, Olymel s.e.c. peut compter sur le soutien de ses propriétaires, soit la Coopérative fédérée de Québec et SGF Soquia inc., deux entreprises dédiées au secteur agroalimentaire.

De plus, Olymel s.e.c. a posé des gestes significatifs qui s'inscrivent dans une stratégie de croissance à long terme, notamment, la prise d'une participation de 50 % dans Prince s.e.c., l'un des principaux fabricants de bacon en Amérique du Nord, et le démarrage du deuxième quart de travail à l'usine de découpe de Saint-Simon. Par ailleurs, la fin des travaux de construction de la nouvelle salle de découpe de l'usine de Red Deer, qui a nécessité des investissements de plus de 25 millions de dollars, et l'augmentation de son niveau d'abattage contribuent aussi de façon positive à l'atteinte de l'objectif de croissance.



En outre, au cours du dernier exercice, Olymel s.e.c. a poursuivi ses efforts de commercialisation et de marketing afin d'établir, à l'échelle nationale, ses marques Flamingo et Olymel. Ces efforts continuent d'être couronnés de succès et se traduisent par une augmentation des ventes et des parts de marché, par une notoriété accrue ainsi que par une reconnaissance incontestée des attributs de qualité associés à ses gammes de produits.

Avec ses 9 000 employés, dont plus de 7 500 dans ses 17 établissements situés au Québec, Olymel s.e.c. est un moteur incontesté de l'industrie agroalimentaire et du développement économique régional et national. Elle a créé à elle seule près d'un millier d'emplois l'an dernier.

La place importante qu'occupe Olymel s.e.c. dans l'industrie alimentaire canadienne est liée à un approvisionnement croissant et de qualité. Pour ce faire, nous travaillons en étroite collaboration avec les producteurs en favorisant leurs systèmes de mise en marché collective.

Les autres faits saillants de l'exercice comprennent la signature de plusieurs conventions collectives à long terme, la réouverture de celle de Red Deer de même que l'arbitrage d'une nouvelle convention de mise en marché.

Finalement, afin de minimiser l'impact de l'ensemble de ses activités sur l'environnement, la société a poursuivi son programme d'investissement et d'amélioration de ses pratiques.

Sonic, la division des pétroles de la Coopérative fédérée de Québec, est le plus important distributeur indépendant de produits pétroliers au Québec. Après 45 ans d'existence, elle a toujours pour mission de commercialiser de façon concurrentielle une gamme complète de produits et services pétroliers qui répondent aux besoins de sa clientèle essentiellement située en milieu rural et semi-urbain.

De ce fait, le service à sa clientèle a été le fer de lance de la division au cours du dernier exercice. Le Service résidentiel et commercial a créé trois centres importants de service établis à Montréal, à Saint-Hyacinthe et à Drummondville. Ainsi, Sonic s'assure d'un traitement des appels des plus efficaces dans toute la province.

Le service du transport et des équipements pétroliers a, pour sa part, reconfiguré son réseau de distribution pour assurer la livraison des produits pétroliers avec une plus grande flexibilité. Près de 125 camions assurent quotidiennement la livraison de ses produits partout au Québec.

Du côté du Service aux automobilistes, la division a procédé, en collaboration avec la Division de l'approvisionnement de la ferme, au lancement d'un service intégré regroupant une station-service Sonic, une quincaillerie CO-OP et un dépanneur. Ce concept, dont le



coup d'envoi a été donné à la Société coopérative agricole La Seigneurie, à Sainte-Agathe de Lotbinière, est promis à un bel avenir. D'une part, il rassemble des services qui se complètent bien; d'autre part, il permet d'accroître sensiblement la clientèle de chacun des secteurs. D'autres coopératives du réseau ont entrepris des démarches pour mettre en œuvre un tel concept.

La Division des pétroles a également adopté une nouvelle image. Les 185 stations-service de son réseau de même que les camions de livraison de ses agents distributeurs affichent désormais une image plus chaleureuse. Le vert, maintenant plus foncé, et le rouge sont maintenus pour préserver les valeurs historiques de l'entreprise, dont la plus importante est le respect de l'environnement.

Enfin, grâce à une campagne de marketing soutenue, les ventes de foyers, barbecues, poêles, réfrigérateurs et systèmes de chauffage au propane se sont accrues considérablement. Nombreux sont ceux et celles qui adoptent désormais cette source d'énergie pour des raisons de propreté, de sécurité et d'efficacité.

Qu'il s'agisse d'essence, d'éthanol, de mazout, de propane, de diesel, de lubrifiant ou d'équipements de chauffage, la Division des pétroles Sonic possède toutes les ressources nécessaires pour satisfaire l'ensemble de ses sociétaires et clients.

La Division de l'approvisionnement de la ferme a une fois de plus grandement contribué aux bons résultats de la Coopérative fédérée de Québec. Grâce à ses 91 coopératives affiliées, réparties au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick, elle est le principal fournisseur d'intrants agricoles au Québec. « La force d'un réseau », son nouveau slogan, découle des nombreux avantages dont bénéficient ses 37 892 producteurs et productrices sociétaires.

Pour demeurer chef de file de son secteur, la division a investi près de quatre millions de dollars dans l'amélioration des procédés et des capacités de production de ses fermes d'élevage et de ses usines de fabrication d'aliments pour le bétail. Soulignons que sept meuneries du réseau ont obtenu l'accréditation HACCP et treize autres sont actuellement engagées dans ce processus de certification.

Plusieurs millions de dollars ont été alloués à la recherche, notamment au développement de la génétique porcine, particulièrement dans Sogéporc et à la ferme du réseau Cooperative Resarch Farms de Frampton, ainsi qu'au secteur des productions végétales à la Ferme Techno Champs de Sainte-Rosalie.



Au chapitre de l'agroenvironnement, la division a mis en œuvre un important plan d'action qui propose aux sociétaires du réseau des solutions pour les aider à répondre aux exigences de la nouvelle réglementation. Mentionnons que la division a remporté un prix Phénix de l'environnement, attribué par le ministère de l'Environnement du Québec, pour la réalisation du *Guide des bonnes pratiques agroenvironnementales* qu'elle a élaboré en collaboration avec des partenaires du milieu.

Au Service des grains, on a misé sur la formule de l'intercoopération pour former un regroupement, composé de plusieurs coopératives du réseau, qui aura pour mission, dans une première phase, de faciliter la commercialisation de la fève soya.

Une progression importante des ventes a été enregistrée au Secteur de la quincaillerie et des machines agricoles. Ce secteur a, entre autres, créé une nouvelle bannière, appelée Unimat, qui desservira les centres de rénovation non affiliés au réseau de la Coopérative fédérée de Québec. Il vise ainsi à étendre son territoire de distribution. Le secteur a, de plus, lancé un tout nouveau concept rassemblant, sous un même toit, un dépanneur, une quincaillerie CO-OP et un poste d'essence Sonic.

Le dernier exercice de la division a également été marqué par le retour à l'autonomie d'un des établissements de détail. Bien que toujours affiliée au réseau, Profid'Or a retrouvé son statut de coopérative autonome le 1^{er} décembre 2001.

1

Coopérative agricole de la
Baie des Chaleurs

Caplan

Coopérative
de consommation de
St-Alexis

Saint-Alexis-de-Matapédia

La Coopérative
de Baie Ste-Anne Ltée

*Baie-Sainte-Anne,
Nouveau-Brunswick*

La Coopérative
de Rogersville Ltée

Rogersville, Nouveau-Brunswick

2

Agriscar, coopérative agricole

Trois-Pistoles

Coopérative acéricole
régionale des Appalaches

Saint-Pamphile

Coopérative agricole
du Témiscouata

Notre-Dame-du-Lac

Coopérative
de Saint-Quentin Ltée

*Saint-Quentin,
Nouveau-Brunswick*

Groupe Dynaco,
coopérative agroalimentaire

La Pocatière

3

Agrinove, coopérative
agro-alimentaire

Sainte-Claire

Société coopérative agricole
de Frampton

Frampton

Société coopérative agricole
de la Rivière du Sud

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Société coopérative agricole
de Langevin

Sainte-Justine

Société coopérative agricole
de l'Île-aux-Grues

L'Isle-aux-Grues



Purdel, coopérative
agro-alimentaire

Le Bic

Société coopérative agricole
de St-Fabien

Saint-Fabien

Société coopérative de
Lamèque Ltée

Lamèque, Nouveau-Brunswick

Magasin CO-OP de
Ste-Perpétue

Sainte-Perpétue

Magasin CO-OP de
St-Pamphile

Saint-Pamphile

Magasin CO-OP Squatec

Squatec

Société coopérative agricole
de St-Alexandre de
Kamouraska

Saint-Alexandre-de-Kamouraska

Société coopérative agricole
St-Hubert

Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup

Société coopérative agricole
de Montmagny

Montmagny

Unicoop,
coopérative agricole

Sainte-Hénédine

4

Alliance coop,
service d'approvisionnement
à la ferme

Saint-Éphrem-de-Beauce

Coopérative de
consommateurs de
St-Méthode-de-Frontenac

Adstock (secteur Saint-Méthode)

Magasin CO-OP de St-Ludger

Saint-Ludger

Magasin CO-OP de St-Victor

Saint-Victor

Magasin CO-OP de St-Côme
Saint-Côme – Linière

Magasin CO-OP St-Gédéon
Saint-Gédéon-de-Beauce

Magasin CO-OP de St-Samuel
Lac-Drolet

Société coopérative agricole
de Disraeli
Disraeli

Société coopérative agricole
de Lac Mégantic – Lambton
Lac-Mégantic

Société coopérative agricole
de St-Côme
Saint-Côme – Linière

Société coopérative agricole
de St-Gabriel de Stratford
Stratford

Société coopérative agricole
St-Georges de Beauce
Saint-Georges

Société coopérative agricole
de Weedon
Weedon

5

Coopérative agricole
de St-Bernard
Saint-Bernard

Coopérative agricole
régionale Parisville
Parisville

Société coopérative agricole
de St-Jacques de Leeds
Saint-Jacques-de-Leeds

Société coopérative agricole
St-Patrice
Saint-Patrice-de-Beaurivage

Société coopérative agricole
des Appalaches
Laurierville

Société coopérative agricole
La Seigneurie
Saint-Narcisse-de-Beaurivage

6

Citadelle,
coopérative de producteurs
de sirop d'érable
Plessisville

COVILAC,
coopérative agricole
Baie-du-Febvre

Société coopérative agricole
de Princeville
Princeville

Société coopérative agricole
de St-Adrien d'Irlande
Saint-Adrien-d'Irlande

Société coopérative agricole
des apiculteurs du Québec
Plessisville

Société coopérative agricole
des Bois-Francis
Victoriaville

Société coopérative agricole
de Ham Nord
Ham-Nord

7

Association coopérative
agricole de La Patrie
La Patrie

Coop des Cantons,
coopérative agricole
Coaticook

Coopérative agricole
du Pré-Vert
Asbestos

Coopexcel,
coopérative agricole
Granby

Société coopérative agricole
de Compton
Compton

Société coopérative agricole
de St-Isidore d'Auckland
Saint-Isidore-de-Clifton

8

Le territoire n° 8 est
provincial et réservé à une
représentation féminine.

9

Agrilait, coopérative agricole
Saint-Guillaume

COMAX,
coopérative agricole
*Saint-Hyacinthe
(Secteur Sainte-Rosalie)*

Société coopérative agricole
de St-André d'Acton
Acton Vale

Société coopérative agricole
de St-Damase
Saint-Damase

Société coopérative agricole
de St-Denis sur Richelieu
Saint-Denis-sur-Richelieu

Société coopérative agricole
de Ste-Hélène
Sainte-Hélène-de-Bagot

10

Coop des Frontières,
coopérative agricole
Sainte-Martine

Coopérative d'approvision-
nement de Ste-Julie
Sainte-Julie

Société coopérative agricole
de Ste-Marthe
Sainte-Marthe

Société coopérative agricole
de Verchères
Verchères

Société coopérative agricole
du Sud de Montréal
Napierville

11

Agrodor, coopérative
agro-alimentaire des vallées
Outaouais-Laurentides
Thurso

Société coopérative agricole
de Gracefield
Wright-Gracefield-Northfield

Société coopérative agricole
de Nominique
Nominique

Société coopérative agricole
des Fermes du Nord
Mont-Tremblant

12

Agrivert, coopérative
agricole régionale
Saint-Barthélemy

Profid'Or,
coopérative agricole
Joliette

Société coopérative agricole
de l'Assomption
L'Assomption

13

Agrivoix,
coopérative agricole
La Malbaie

Coopérative agricole
Pont-Rouge
Pont-Rouge

CoopPlus,
coopérative agricole
Champlain-Laviolette
Saint-Narcisse

Quincaillerie CO-OP
Ste-Catherine
*Sainte-Catherine-de-la-Jacques-
Cartier*

Société coopérative agricole
de St-Ubalde
Saint-Ubalde

Société coopérative agricole
régionale St-Casimir
Saint-Casimir

14

Coopérative agricole d'Amos
Amos

Coopérative de services
agricoles d'Abitibi-Ouest
La Sarre

Meunerie coopérative de
Ville-Marie
Ville-Marie

Société coopérative agricole
Dupuy et Ste-Jeanne d'Arc
Dupuy

15

Association coopérative des
agriculteurs d'Albanel
Albanel

Association coopérative des
agriculteurs de Jonquière
*Saguenay
(Arrondissement Jonquière)*

Coop des deux rives,
coopérative agricole
Normandin

Coopérative agricole
Grains D'Or
Métabetchouan – Lac-à-la-Croix

Coop d'approvisionnement
Chambord
Chambord

Coopérative
d'approvisionnement de la
Haute-Côte-Nord
Sacré-Coeur

Nutrinor,
coopérative agro-alimentaire
du Saguenay Lac St-Jean
Saint-Bruno

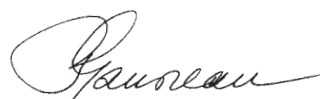
Les états financiers consolidés de la Coopérative fédérée de Québec, y compris les notes y afférentes, pour l'exercice terminé le 26 octobre 2002, sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard inclut la sélection de méthodes comptables appropriées ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et les Règlements adoptés en vertu de la *Loi sur les coopératives*. Tous les renseignements sur les finances et l'exploitation contenus dans le présent rapport annuel sont conformes à ceux divulgués dans les états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes de comptabilité et de contrôle interne conçus pour assurer la fiabilité des informations financières et fournir l'assurance raisonnable que les biens de l'entreprise sont convenablement comptabilisés et protégés. L'ensemble des systèmes est régulièrement évalué par le Service de la vérification interne dont les constatations et les recommandations sont périodiquement présentées à la direction et au Comité de vérification.

Le Conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement aux états financiers consolidés, principalement par l'entremise de son Comité de vérification composé d'administrateurs externes. Le Comité de vérification tient régulièrement des réunions avec les vérificateurs internes et externes et des représentants de la direction afin de discuter des contrôles internes exercés et d'examiner les états financiers consolidés ainsi que d'autres questions de présentation de l'information financière. Le Comité de vérification fait rapport et soumet ses recommandations au Conseil d'administration.

Les présents états financiers ont été vérifiés par Ernst & Young s.r.l., comptables agréés, vérificateurs nommés par les sociétaires, et leur rapport indique l'étendue de leur vérification ainsi que leur opinion sur ces états financiers.

Le directeur général,



Pierre Gauvreau, FCA

Montréal, le 16 janvier 2003

Le trésorier,



Paul Noiseux, CGA

Aux sociétaires de la Coopérative fédérée de Québec

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Coopérative fédérée de Québec au 26 octobre 2002 et les états consolidés des résultats et de l'avoir de la Société et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 26 octobre 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Montréal, Canada
le 10 janvier 2003
*[à l'exception des notes 5, 6 et 14
datées du 16 janvier 2003]*

Ernst & Young s.r.l.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

État consolidé des résultats et de l'avoir de la Société

Exercice terminé le 26 octobre 2002

[en milliers de dollars]	2002	2001
Ventes	2 480 291 \$	2 431 329 \$
Coûts d'exploitation [note 3]		
Coût des ventes, frais de vente et frais d'administration	2 428 847	2 375 914
Frais financiers	11 364	15 504
	2 440 211	2 391 418
Bénéfice d'exploitation	40 080	39 911
Autres résultats		
Quote-part des résultats des sociétés satellites	1 829	2 107
Gains à l'aliénation d'actifs	5 664	919
Gain de dilution [note 4]	—	20 468
	7 493	23 494
Excédent d'opération avant quote-part des résultats d'une filiale revenant aux actionnaires sans contrôle	47 573	63 405
Quote-part des résultats d'une filiale revenant aux actionnaires sans contrôle	4 865	715
Excédent d'opération des activités poursuivies	42 708	62 690
Affectation de l'excédent d'opération des activités poursuivies		
Ristournes [note 5]	17 200	16 200
Impôts sur les bénéfices [note 6]	8 309	8 617
Excédent net des activités poursuivies après affectation	17 199	37 873
Activités abandonnées	140	161
Excédent net après affectation	17 059	37 712
Avoir de la Société au début de l'exercice	152 556	114 844
Avoir de la Société à la fin de l'exercice	169 615 \$	152 556 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

[en milliers de dollars]	2002	2001
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs	188 391 \$	185 463 \$
Stocks	179 388	165 323
Frais payés d'avance	5 419	3 354
Impôts futurs [note 6]	5 268	3 254
Avances à une société satellite	—	615
Placements échéant à moins d'un an [note 7]	1 348	1 074
	379 814	359 083
Placements [note 7]	54 900	57 734
Immobilisations corporelles [note 8]	309 477	287 269
Autres actifs [note 9]	25 597	16 995
	769 788 \$	721 081 \$
PASSIF		
À court terme		
Découverts bancaires	17 818 \$	13 739 \$
Emprunts à court terme [note 10]	3 842	532
Créditeurs	198 212	195 910
Impôts à payer	5 715	7 072
Ristournes à payer [note 5]	5 734	6 480
Rachat d'actions privilégiées à payer [note 14]	—	655
Dettes à long terme exigible à moins d'un an [note 11]	12 751	12 305
Débiteures convertibles exigibles à moins d'un an [note 13]	12 000	—
	256 072	236 693
Dettes à long terme [note 11]	178 212	167 946
Passif au titre des prestations constituées [note 12]	12 077	10 378
Gain reporté [note 1]	1 034	—
Impôts futurs [note 6]	10 093	6 258
Parts des actionnaires sans contrôle [note 15 c]	41 137	42 000
Débiteures convertibles [note 13]	24 000	36 000
Actions privilégiées [note 14]	7 058	5 672
AVOIR		
Actions ordinaires [note 14]	70 490	63 578
Avoir de la Société	169 615	152 556
	769 788 \$	721 081 \$

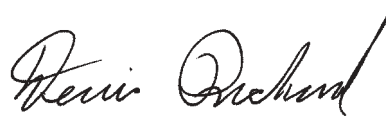
Engagements et éventualités [note 15]

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du Conseil d'administration,



Paul Massicotte, administrateur



Denis Richard, administrateur

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 26 octobre 2002

[en milliers de dollars]	2002	2001
EXPLOITATION		
Rentrées de fonds des clients	2 475 407 \$	2 409 032 \$
Sorties de fonds aux fournisseurs et membres du personnel	(2 393 288)	(2 336 723)
Frais financiers payés	(15 059)	(15 402)
Dividendes reçus de sociétés satellites	1 276	548
Intérêts reçus	1 698	2 322
Impôts payés	(10 655)	(2 455)
Ristournes payées au comptant	(6 480)	(2 800)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	52 899	54 522
INVESTISSEMENT		
Acquisition d'entreprises [note 1]	(24 000)	(93 799)
Cession d'entreprise [note 2]	10 079	—
Acquisition de placements	(6 452)	(8 847)
Réalisation de placements	8 713	5 404
Avances à une société satellite	615	14 392
Acquisition d'immobilisations corporelles	(42 123)	(31 144)
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	738	2 216
Augmentation des autres actifs	(1 856)	(474)
Produit de l'aliénation d'autres actifs	5 424	488
Acquisition de parts des actionnaires sans contrôle	(4 548)	(4 548)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(53 410)	(116 312)
FINANCEMENT		
Variation des emprunts à court terme	(600)	(49 407)
Nouvelle dette à long terme	14 686	137 661
Remboursement de dette à long terme	(12 650)	(76 863)
Versement aux actionnaires sans contrôle	(1 181)	(1 548)
Émission d'actions d'une filiale à un tiers	—	50 000
Émission d'actions privilégiées	3 061	1 989
Rachat d'actions privilégiées	(2 330)	(1 928)
Émission d'actions ordinaires	97	106
Rachat d'actions ordinaires	(4 651)	(3 023)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(3 568)	56 987
Augmentation des découverts bancaires	(4 079)	(4 803)
Découverts bancaires au début de l'exercice	(13 739)	(8 936)
Découverts bancaires à la fin de l'exercice	(17 818)\$	(13 739)\$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

[Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars.]

GÉNÉRALITÉS

La Coopérative fédérée de Québec (la Société) a été constituée par une loi spéciale du Québec. La Société exerce ses activités principalement dans l'approvisionnement d'exploitations agricoles, la transformation et la mise en marché de produits agricoles.

SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et aux règlements adoptés en vertu de la *Loi sur les coopératives*, requiert de la direction l'établissement d'estimations raisonnables et justes basées sur la formulation d'hypothèses appropriées. Ces estimations peuvent influencer les montants des actifs et des passifs constatés au bilan, les montants de revenus et de charges inscrits durant l'exercice ainsi que la divulgation des engagements et éventualités à la date des états financiers. Les estimations utilisées peuvent être différentes de la valeur de ces éléments au moment de leur réalisation. Les principales conventions comptables retenues se résument comme suit :

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Coopérative fédérée de Québec, de ses filiales en propriété exclusive et d'Olymel s.e.c. détenue majoritairement. Ils comprennent aussi la quote-part de la Société dans ses coentreprises détenues directement ou par l'entremise de sa filiale Olymel s.e.c., comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Les participations dans des sociétés satellites sont comptabilisées à la valeur de consolidation.

Les autres placements à long terme sont comptabilisés au coût. La Société évalue périodiquement la valeur de ses placements et lorsqu'un placement subit une baisse de valeur durable, sa valeur comptable est réduite pour tenir compte de cette moins-value.

Stocks

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués au moindre du coût (méthode de l'épuisement successif) et du coût de remplacement. Les stocks de produits en cours et de produits finis sont évalués au moindre du coût (méthodes de l'épuisement successif, du coût moyen ou du coût standard, selon les secteurs) ou de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon les méthodes d'amortissement linéaire et dégressif, suivant des taux fixés en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes qui, en général, n'excèdent pas 20 ans. À chaque date du bilan, la Société établit s'il y a eu une baisse de valeur permanente de la tranche non amortie des écarts d'acquisition. Ainsi, la Société évalue la capacité de recouvrer chaque écart d'acquisition en fonction d'une estimation du flux de trésorerie non actualisé sur la période restante de l'amortissement de chaque entreprise à laquelle l'écart d'acquisition se rapporte.

Droits

Les droits sont composés de droits de production et de droits d'exclusivité d'approvisionnement. Ces droits sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une période de 10 ans pour les droits de production et sur une période de 20 ans pour les droits d'exclusivité d'approvisionnement.

Gain reporté

Le gain reporté a été réalisé dans le cadre d'une prise de participation dans une coentreprise. Ce gain reporté, représentant la moitié de la valeur de la clientèle cédée par la Société au moment de l'opération, est amorti selon la méthode linéaire sur une période de 15 ans.

SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens. Les éléments monétaires du bilan consolidé sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes résultant de la conversion sont compris dans les résultats consolidés.

Régimes d'avantages sociaux futurs

La Société comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux offerts à la retraite pour ses salariés en contrepartie des actifs accumulés dans ses régimes. Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de services, à partir des hypothèses à long terme les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite ou à la cessation d'emploi des salariés et la progression des coûts prévus des soins de santé. L'excédent des gains et pertes actuariels nets sur 10 % du montant le plus élevé entre l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes est porté aux résultats sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants. Les actifs des régimes sont évalués à leur juste valeur.

Ristournes

Le montant et le mode de paiement des ristournes sont déterminés par le Conseil d'administration après la fin de l'exercice. Les ristournes sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Dans le cas des ristournes en actions, les actions sont considérées comme étant émises à la fin de l'exercice qui précède la résolution du Conseil d'administration.

Instruments financiers dérivés

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger et principalement en devises américaines et japonaises. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change. Les gains et les pertes découlant des contrats de change utilisés à des fins de couverture d'opérations futures sont reportés et comptabilisés au moment de la réalisation de ces opérations. La Société a également recours à divers autres instruments financiers pour gérer le risque de taux d'intérêt. Les rentrées et les sorties de fonds découlant des instruments financiers dérivés sont constatées aux frais financiers de la Société en même temps que les frais d'intérêts sur les dettes faisant l'objet de couverture.

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains. Par conséquent, elle est engagée dans des contrats à terme sur le prix de plusieurs grains afin de couvrir certains risques futurs identifiables sur le prix de ces denrées. Les gains et les pertes sur ces contrats, réalisés ou non, figurent dans le coût des ventes, frais de vente et frais d'administration. La Société s'est aussi engagée dans des contrats à terme sur le coût du porc, dont l'objet est de couvrir certains risques futurs identifiables sur le prix du porc pour une partie de ses approvisionnements. Les gains et les pertes sur ces contrats figurent dans le coût des ventes, frais de vente et frais d'administration en même temps que sont comptabilisés les éléments sous-jacents visés par la couverture.

Obligations environnementales

Les dépenses environnementales relatives aux opérations courantes sont comptabilisées comme dépenses ou capitalisées selon leur nature. Les dépenses courantes causées par des événements passés et qui ne contribuent pas à générer des revenus futurs sont inscrites aux résultats de l'exercice courant. Des passifs sont inscrits lorsque les dépenses sont probables et peuvent être raisonnablement estimées.

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, les soldes des impôts futurs reflètent l'incidence fiscale sur les exercices ultérieurs des écarts temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs.

Exercice

La Société termine son exercice le dernier samedi d'octobre. Les exercices terminés le 26 octobre 2002 et le 27 octobre 2001 comprennent 52 semaines.

1) ACQUISITION D'ENTREPRISES

2002

Le 6 octobre 2002, par l'entremise de sa filiale Olymel s.e.c., la Société a acquis une participation de 50 % dans Prince s.e.c.

Cette opération a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et les résultats d'exploitation sont compris dans les états financiers depuis la date d'acquisition selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Les actifs nets acquis ainsi que les contreparties se répartissent comme suit :

Actifs nets acquis		
Actifs à court terme		12 822 \$
Immobilisations corporelles		27 408
Écarts d'acquisition		6 362
Total de l'actif acquis		<u>46 592</u>
Passifs à court terme		9 986
Dette à long terme		8 676
Impôts futurs		2 896
Total du passif pris en charge		<u>21 558</u>
		<u>25 034 \$</u>
Contreparties		
Comptant		24 000 \$
Clientèle cédée		1 034
		<u>25 034 \$</u>

2001

Le 2 avril 2001, la Société a acquis certains actifs de La Cooperative Avantage Inc. (AgriEst), coopérative située à St-Isidore de Prescott, en Ontario. Le 17 avril 2001, par l'entremise de sa filiale Olymel s.e.c., la Société a acquis les actifs nets de l'usine d'abattage et de coupe de porcs de Premium Brands Inc., située à Red Deer, en Alberta. Enfin, le 17 mai 2001, la Société a acquis les actifs d'une meunerie appartenant à Ridley Inc., située à New Liskeard, en Ontario.

Ces opérations ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, et les résultats d'exploitation sont compris dans les états financiers depuis les dates respectives d'acquisition. Les actifs nets acquis ainsi que les contreparties se répartissent comme suit :

	Usine de Red Deer	Autres acquisitions	Total
Actifs nets acquis			
Éléments de fonds de roulement	13 645 \$	1 589 \$	15 234 \$
Immobilisations corporelles	73 000	5 565	78 565
	<u>86 645 \$</u>	<u>7 154 \$</u>	<u>93 799 \$</u>
Contreparties			
Dette à long terme	33 000 \$	165 \$	33 165 \$
Comptant	53 645	6 989	60 634
	<u>86 645 \$</u>	<u>7 154 \$</u>	<u>93 799 \$</u>

2) CESSION D'ENTREPRISE

Le 1^{er} décembre 2001, la Société a conclu le retour à l'autonomie de sa section d'approvisionnement agricole de Joliette (Profid'Or). Dans le cadre de ce retour à l'autonomie, la Société a vendu à la nouvelle coopérative autonome les actifs liés à Profid'Or, à leur valeur comptable au 30 novembre 2001.

Les actifs nets vendus ainsi que les contreparties se répartissent comme suit :

Actifs nets vendus	
Actifs à court terme	13 062 \$
Placements	1 236
Immobilisations corporelles	2 908
Droits de production	1 869
Passifs à court terme	<u>(2 238)</u>
	16 837 \$
Contreparties	
Droits	6 158 \$
Placement	600
Comptant	<u>10 079</u>
	16 837 \$

3) COÛTS D'EXPLOITATION

Les coûts d'exploitation comprennent les éléments suivants :

	2002	2001
Amortissement des immobilisations corporelles	30 615 \$	26 851 \$
Amortissement des autres actifs	3 906	2 917
Intérêts sur les emprunts à court terme	102	4 238
Intérêts sur la dette à long terme	9 794	9 148
Intérêts sur les actions privilégiées	284	260
Intérêts sur les débiteures convertibles	2 882	4 180
Revenus d'intérêts	<u>(1 698)</u>	<u>(2 322)</u>

4) GAIN DE DILUTION

Le 17 avril 2001, la filiale de la Société, Olymel s.e.c., a procédé à l'émission de nouvelles parts à un commanditaire en contrepartie d'un apport en capital de 50 000 000 \$. Les parts de ce nouveau commanditaire lui procure une participation de 17 % dans la filiale. Au 27 octobre 2001, cette opération a entraîné un gain de dilution de 20 468 000 \$ pour la Société.

5) RISTOURNES

Conformément aux dispositions de la loi régissant la Société, les administrateurs, au cours de leur réunion du 16 janvier 2003, ont déclaré, à même l'excédent d'opération de l'exercice, des ristournes de 17 200 000 \$ [16 200 000 \$ en 2001]. Ils ont résolu que les ristournes seront payées comme suit :

	2002	2001
Au comptant	5 734 \$	6 480 \$
Actions ordinaires de classe B	5 733	7 290
Actions ordinaires de classe D	5 733	2 430
	<u>17 200 \$</u>	<u>16 200 \$</u>

Les présents états financiers consolidés tiennent compte de cette résolution.

6) IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les principales composantes de la charge d'impôts sur les bénéfices se présentent comme suit :

	2002	2001
Charge d'impôts exigibles	10 229 \$	9 238 \$
Économie d'impôts futurs rattachée à l'apparition et à la résorption d'écarts temporaires	(1 075)	(579)
Récupération d'impôts relative à des pertes antérieures	(845)	(42)
Charge d'impôts sur l'excédent d'opération des activités poursuivies	8 309 \$	8 617 \$

Le rapprochement entre la charge d'impôts et le montant obtenu, en multipliant l'excédent d'opération des activités poursuivies après ristournes par les taux d'imposition prévus par la loi, se résume comme suit :

	2002	2001
Excédent d'opération des activités poursuivies	42 708 \$	62 690 \$
Ristournes	(17 200)	(16 200)
Excédent aux fins du calcul de la charge d'impôts	25 508 \$	46 490 \$
Impôts aux taux combinés fédéral et provincial de 38,36 % [38,65 % en 2001]	9 785 \$	17 968 \$
Dégrèvement pour bénéfices de fabrication et de transformation	(1 742)	(3 158)
Gain de dilution	—	(6 922)
Récupération d'impôts relative à des pertes antérieures	(845)	(42)
Incidence des charges non déductibles fiscalement	1 043	716
Autres éléments	68	55
Charge d'impôts sur l'excédent d'opération des activités poursuivies	8 309 \$	8 617 \$

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs s'établissent comme suit :

	2002	2001
Provisions et réserves non déductibles fiscalement	5 397 \$	3 466 \$
Autres éléments nets	(129)	(212)
Actifs d'impôts futurs	5 268 \$	3 254 \$
Excédent de la valeur comptable des immobilisations corporelles sur la valeur fiscale	13 227 \$	11 298 \$
Excédent de la valeur comptable des placements sur la valeur fiscale	1 257	994
Excédent de la valeur comptable des autres actifs sur la valeur fiscale	2 366	(797)
Excédent de la valeur comptable du passif au titre des prestations constituées sur la valeur fiscale	(3 325)	(2 872)
Ristournes à reporter ultérieurement	(3 432)	(2 359)
Autres éléments nets	—	(6)
Passifs d'impôts futurs	10 093 \$	6 258 \$

Au 26 octobre 2002, la Société ne disposait d'aucune perte en capital non comptabilisée. Au 27 octobre 2001, la Société disposait de pertes en capital non comptabilisées pour un montant de 3 547 000 \$, qu'elle pouvait porter en diminution de futurs gains en capital imposables.

7) PLACEMENTS

	2002	2001
Placements dans des sociétés satellites	10 683 \$	11 947 \$
Placements dans des coopératives		
Parts privilégiées d'Agropur coopérative	21 053	23 410
Actions et autres titres de coopératives d'approvisionnement	17 952	17 937
Actions et autres titres de coopératives affiliées	1 691	681
	40 696	42 028
Prêts hypothécaires et billets à recevoir	4 869	4 833
	56 248	58 808
Placements échéant à moins d'un an	1 348	1 074
	54 900 \$	57 734 \$

8) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable
2002			
Terrains	11 722 \$	— \$	11 722 \$
Pavage	8 125	5 225	2 900
Bâtiments	227 920	72 291	155 629
Machinerie et équipement	370 157	235 509	134 648
Matériel roulant	18 960	14 382	4 578
	636 884 \$	327 407 \$	309 477 \$
2001			
Terrains	11 363 \$	— \$	11 363 \$
Pavage	8 202	5 069	3 133
Bâtiments	214 591	67 977	146 614
Machinerie et équipement	337 576	216 374	121 202
Matériel roulant	19 602	14 645	4 957
	591 334 \$	304 065 \$	287 269 \$

Les taux d'amortissement moyens utilisés pour 2002 et 2001 sont les suivants :
pavage – 9 %; bâtiments – 5 %; machinerie et équipement – 16 %; matériel roulant – 22 %.

9) AUTRES ACTIFS

	2002	2001
Écarts d'acquisition	17 011 \$	12 572 \$
Droits	7 296	3 816
Frais reportés	1 290	607
	25 597 \$	16 995 \$

10) EMPRUNTS À COURT TERME

Le montant d'emprunts à court terme provient des ententes de crédit bancaire d'une filiale et de la quote-part d'une coentreprise. Au 26 octobre 2002, ces ententes de crédit bancaire disponible, sous forme d'emprunts sur marge, totalisent 15 500 000 \$ et portent intérêt à cette date à des taux variant de 4,25 % à 4,50 % [en 2001, 4,63 % pour les emprunts sur marge utilisés et 4,09 % pour les emprunts par voie d'acceptations bancaires à court terme].

11) DETTE À LONG TERME

	2002	2001
Marge de crédit ⁽¹⁾ utilisée par voie d'emprunts sur marge au taux préférentiel [4,50 % au 26 octobre 2002] et par voie d'acceptations bancaires à des taux variant de 3,86 % à 3,90 %, pour la partie qui n'est pas assujettie aux swaps de taux d'intérêt, renouvelable annuellement [note 16 a] [en 2001, emprunts bancaires à terme, utilisés par voie d'acceptations bancaires, à des taux variant de 3,60 % à 4,21 %, pour un montant de 88 000 000 \$ et emprunts à court terme, utilisés par voie d'emprunts sur marge au taux de 4,63 % au 27 octobre 2001 et utilisés par voie d'acceptations bancaires au taux de 4,09 % au 27 octobre 2001, pour un montant de 35 175 000 \$]	136 819 \$	123 175 \$
Billets à terme, à taux fixe de 8,53 %, d'une valeur de 22 500 000 \$ US [30 000 000 \$ US en 2001], remboursables par versements annuels de capital de 7 500 000 \$ US, échéant en novembre 2004 [y compris la position débitrice de la convention d'échange de taux d'intérêt interdevises de 3 820 500 \$ [5 370 000 \$ en 2001]] [note 16 a]	31 444	41 925
Billet à terme, à taux fixe de 10,36 %, remboursable par versements annuels de capital de 666 667 \$, échéant en novembre 2004	2 000	2 667
Quote-part de deux emprunts hypothécaires d'une coentreprise, garantie par des hypothèques immobilières, l'un au taux préférentiel majoré de 0,25 %, remboursable par versements mensuels de capital de 17 336 \$, et l'autre au taux de 5,80 %, remboursable par versements mensuels de 29 248 \$, capital et intérêts, et tous deux renouvelables en octobre 2006	7 213	7 463
Quote-part d'un financement à terme d'une coentreprise, à taux variable [4,20 % au 26 octobre 2002], remboursable en 11 versements trimestriels de 187 500 \$ à compter du 1 ^{er} juillet 2003, échéant le 1 ^{er} avril 2006. La coentreprise a contracté un contrat de couverture d'intérêts qui convertit une partie de la dette à un taux fixe de 6,045 %. Au 26 octobre 2002, le montant du contrat était de 1 000 000 \$ et décroît de 500 000 \$ par an jusqu'au 1 ^{er} avril 2004	8 697	—
Emprunts hypothécaires et autres dettes, à des taux variant de 4,75 % à 9 %, échéant entre août 2003 et octobre 2007	3 609	3 898
	189 782	179 128
Obligations découlant de contrats de location-acquisition, à des taux de 5,12 % à 8,25 %, échéant entre juin 2003 et janvier 2007	1 181	1 123
	190 963	180 251
Dettes à long terme exigibles à moins d'un an	12 751	12 305
	178 212 \$	167 946 \$

(1) Le 21 décembre 2001, la Société a conclu un nouveau financement de ses emprunts ayant pour effet de modifier les échéances et les conditions de sa dette à long terme. La Société dispose d'une facilité de crédit globale de 300 000 000 \$ qui est une marge de crédit renouvelable annuellement. Si elle n'est pas renouvelée, elle sera convertie en prêt à terme de deux ans. La Société peut utiliser ces crédits selon les formes suivantes : emprunts sur marge, acceptations bancaires, avances LIBOR et lettres de crédit. Le taux d'intérêt, modifié tous les trimestres, est régi par les modalités prévues à l'entente. La Société a reçu l'accord des prêteurs pour renouveler la marge de crédit jusqu'au 12 décembre 2003.

À l'exception des montants financés par utilisation de la marge de crédit, qui totalisent 136 819 000 \$, les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit : 2003 – 12 751 000 \$; 2004 – 13 083 000 \$; 2005 – 12 977 000 \$; 2006 – 7 803 000 \$; 2007 – 7 530 000 \$.

12) RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société offre des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui garantissent à la plupart de ses salariés le paiement des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite. Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société à ses retraités comprennent des prestations pour soins de santé et de l'assurance-vie.

La charge totale de la Société au titre de ses régimes de retraite à cotisations déterminées s'établit à 6 924 000 \$ [6 121 000 \$ en 2001].

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées et aux avantages complémentaires se présentent comme suit :

2002	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Obligations au titre des prestations constituées			
Solde au début de l'exercice	90 811 \$	12 390 \$	103 201 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 242	926	3 168
Intérêts débiteurs	5 407	858	6 265
Prestations versées	(5 215)	(240)	(5 455)
Pertes (gains) actuariels	(5 910)	4 008	(1 902)
Solde à la fin de l'exercice	87 335	17 942	105 277
Actifs des régimes			
Juste valeur au début de l'exercice	86 732	—	86 732
Rendement réel des actifs des régimes	(2 186)	—	(2 186)
Cotisations de l'employeur	1 882	240	2 122
Cotisations des salariés	409	—	409
Prestations versées	(5 215)	(240)	(5 455)
Pertes actuarielles	(2 909)	—	(2 909)
Juste valeur à la fin de l'exercice	78 713	—	78 713
Situation de capitalisation – déficit	(8 622)	(17 942)	(26 564)
Perte actuarielle nette non amortie	10 393	4 094	14 487
Actif (passif) au titre des prestations constituées	1 771 \$	(13 848)\$	(12 077)\$

12) RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS [suite]

<u>2001</u>	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Obligations au titre des prestations constituées			
Solde au début de l'exercice	83 769 \$	10 845 \$	94 614 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 959	877	2 836
Intérêts débiteurs	5 510	759	6 269
Prestations versées	(5 367)	(194)	(5 561)
Modifications des régimes	497	103	600
Acquisitions	4 443	—	4 443
Solde à la fin de l'exercice	<u>90 811</u>	<u>12 390</u>	<u>103 201</u>
Actifs des régimes			
Juste valeur au début de l'exercice	86 244	—	86 244
Rendement réel des actifs des régimes	853	—	853
Cotisations de l'employeur	1 178	194	1 372
Cotisations des salariés	332	—	332
Prestations versées	(5 367)	(194)	(5 561)
Acquisitions	3 843	—	3 843
Autre	(351)	—	(351)
Juste valeur à la fin de l'exercice	<u>86 732</u>	<u>—</u>	<u>86 732</u>
Situation de capitalisation – déficit	(4 079)	(12 390)	(16 469)
Perte actuarielle nette non amortie	5 997	94	6 091
Actif (passif) au titre des prestations constituées	<u>1 918 \$</u>	<u>(12 296) \$</u>	<u>(10 378) \$</u>

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées et les actifs des régimes sont les suivantes au 26 octobre 2002 et au 27 octobre 2001 :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires
Taux d'actualisation	6,5 %	6,5 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	6,5 % [7,5 % en 2001]	S.O.
Taux de croissance de la rémunération	4 % [3,5 % à 5 % en 2001]	4 % [3,5 % à 5 % en 2001]

Les avantages complémentaires de retraite ne sont pas capitalisés. L'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées, dont l'obligation au titre des prestations constituées dépasse les actifs du régime, s'élevaient respectivement à 32 357 000 \$ et à 22 695 000 \$ [31 354 000 \$ et 22 464 000 \$ en 2001].

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuel hypothétique du coût des médicaments a été fixé à 14 % pour la première année, diminuant de 0,5 % par année pendant dix ans, pour s'établir à 8,5 % par la suite. De même, le taux de croissance des autres frais de santé et d'assurance-vie a été fixé à 7 % pour la première année, diminuant de 0,5 % par année pendant six ans, pour s'établir à 3,5 % par la suite.

12) RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS [suite]

La charge nette au titre des régimes à prestations déterminées imputée aux résultats de l'exercice se détaille comme suit :

<u>2002</u>	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	1 833 \$	926 \$	2 759 \$
Intérêts débiteurs	5 407	858	6 265
Rendement prévu des actifs des régimes	(5 353)	—	(5 353)
Amortissement de la perte actuarielle	141	8	149
Charge nette au titre des régimes	2 028 \$	1 792 \$	3 820 \$

<u>2001</u>	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	1 627 \$	877 \$	2 504 \$
Intérêts débiteurs	5 510	759	6 269
Rendement prévu des actifs des régimes	(6 477)	—	(6 477)
Charge nette au titre des régimes	660 \$	1 636 \$	2 296 \$

13) DÉBENTURES CONVERTIBLES

Les débentures d'une valeur nominale de 36 000 000 \$ sont convertibles en tout temps au gré de la Société en une nouvelle série d'actions privilégiées. Dans le cas d'une conversion des débentures en cette nouvelle série d'actions privilégiées, celles-ci comporteraient les mêmes droits et restrictions que les débentures convertibles.

Les intérêts, payables mensuellement à un taux annuel minimal de 4 % et maximal de 15 %, varient selon une méthode de calcul en proportion des excédents. Les débentures sont remboursables en trois tranches égales de 12 000 000 \$ dues les 1^{er} novembre 2002, 2003 et 2004.

Les débentures convertibles sont subordonnées aux dettes de la Société.

14) CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société est variable et illimité quant au nombre d'actions qui peuvent être émises, et les privilèges, restrictions et conditions y afférents sont déterminés par le Conseil d'administration. Le capital social se compose de ce qui suit :

Actions privilégiées

Actions privilégiées de classe A, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote. Elles ne portent pas intérêt et sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du Conseil d'administration.

Actions privilégiées, d'une valeur nominale de 10 \$, émises en vertu du Régime d'investissement coopératif à des sociétaires et employés de la Société, portant intérêt à un taux fixé par le Conseil d'administration. Elles sont rachetables à leur valeur nominale, sur décision du Conseil d'administration, à compter de la troisième année suivant celle de l'émission, sous réserve de certaines conditions, notamment que l'avoir de la Société augmente d'un minimum de 50 % du montant du rachat depuis leur date d'émission.

14) CAPITAL SOCIAL [suite]

Actions ordinaires

Actions ordinaires de classe A, majoritairement d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du Conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe B, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du Conseil d'administration. Toutefois, le Conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B, s'il y a des actions en circulation autres que des actions ordinaires de classe B ou des actions ordinaires de classe A. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du Conseil d'administration. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote, rachetables à leur valeur nominale sur décision du Conseil d'administration.

À la fin de l'exercice, les actions émises et payées sont réparties comme suit :

	Nombre		Montant	
	2002	2001	2002	2001
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Classe A, d'une valeur nominale de 1 \$	—	655 318	— \$	655 \$
Régime d'investissement coopératif d'une valeur nominale de 10 \$:				
Série 1998, rachetées en 2001, 5 %	—	165 358	—	1 654
Série 1999, rachetables en 2002, 5 %	201 294	203 446	2 013	2 034
Série 2000, rachetables en 2003, 5 %	198 369	198 369	1 984	1 984
Série 2001, rachetables en 2004, 4,5 %	306 108	—	3 061	—
	705 771	567 173	7 058	5 672
	705 771	1 222 491	7 058	6 327
Rachat d'actions privilégiées de classe A à payer	—	(655 318)	—	(655)
	705 771	567 173	7 058 \$	5 672 \$
ACTIONS ORDINAIRES				
Classe A	37 566	57 523	940 \$	1 443 \$
Classe B	34 110 925	28 393 577	34 111	28 394
Classe D	35 435 469	33 739 613	35 436	33 741
Classe MEMBRES AUXILIAIRES	114	—	3	—
	69 584 074	62 190 713	70 490 \$	63 578 \$

14) CAPITAL SOCIAL [suite]

À l'exception des ristournes en actions, les opérations de l'exercice sur le capital social ont été effectuées pour des contreparties au comptant. Les opérations de l'exercice se détaillent comme suit :

	Nombre		Montant	
	2002	2001	2002	2001
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Solde au début de l'exercice	1 222 491	1 576 410	6 327 \$	6 266 \$
Émission :				
Actions privilégiées, valeur nominale de 10 \$	306 108	198 869	3 061	1 989
Rachat :				
Actions privilégiées de classe A	(655 318)	(400 000)	(655)	(400)
Actions privilégiées, valeur nominale de 10 \$	(167 510)	(152 788)	(1 675)	(1 528)
	(822 828)	(552 788)	(2 330)	(1 928)
	705 771	1 222 491	7 058	6 327
Rachat d'actions privilégiées de classe A à payer	—	(655 318)	—	(655)
Solde à la fin de l'exercice	705 771	567 173	7 058 \$	5 672 \$
ACTIONS ORDINAIRES				
Solde au début de l'exercice	62 190 713	55 454 953	63 578 \$	56 775 \$
Émission :				
Actions ordinaires de classe A	3 775	4 280	94	107
Ristournes en actions ordinaires de classe B	5 732 760	7 262 527	5 733	7 263
Ristournes en actions ordinaires de classe D	5 732 760	2 420 815	5 733	2 421
Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES	114	—	3	—
	11 469 409	9 687 622	11 563	9 791
Rachat :				
Actions ordinaires de classe A	(23 732)	(1 409)	(598)	(36)
Actions ordinaires de classe B	(15 412)	(62 704)	(15)	(63)
Actions ordinaires de classe D	(4 036 904)	(2 887 749)	(4 038)	(2 889)
	(4 076 048)	(2 951 862)	(4 651)	(2 988)
Solde à la fin de l'exercice	69 584 074	62 190 713	70 490 \$	63 578 \$

Au cours de l'exercice, les administrateurs ont approuvé la création d'une nouvelle catégorie d'actions ordinaires, les actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES.

Le 5 août 2002, les administrateurs ont résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2002, 201 294 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, série 1999 pour une contrepartie au comptant de 2 012 940 \$. Le 4 septembre 2002, ils ont également résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, série 2002, en date du 30 novembre 2002, en vertu de laquelle 409 708 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 4 097 080 \$. De plus, le 16 janvier 2003, les administrateurs ont résolu de racheter 6 517 540 actions ordinaires de classe D, émises en 1986, 1987, 1988 et 1989, pour une contrepartie au comptant de 6 517 540 \$.

15) ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

a) Contrats de location-exploitation

La Société loue des bâtiments, de l'équipement et du matériel roulant en vertu de contrats de location-exploitation à long terme. Les engagements minimums futurs de la Société et de ses coentreprises pour ces locations s'établissent à 50 391 000 \$ et se répartissent comme suit pour les cinq prochains exercices :

2003 – 8 235 000 \$; 2004 – 6 358 000 \$; 2005 – 5 422 000 \$; 2006 – 4 890 000 \$; 2007 – 2 850 000 \$.

De même, la Société s'est engagée à verser à une de ses coentreprises les loyers pour les locaux qu'elle occupe. La quote-part des loyers revenant au partenaire représente 789 000 \$ annuellement pour les quatre prochaines années et 975 000 \$ annuellement pour les 11 années suivantes.

b) Cautionnements

La Société s'est engagée, par voie de lettres de garantie auprès d'institutions financières, à l'égard d'obligations totalisant 12 264 000 \$ au 26 octobre 2002. De même, la Société s'est engagée, par voie de lettres de confort auprès d'institutions financières, à l'égard d'avances à des sociétés satellites, pour un montant maximal de 26 330 000 \$. Le solde de ces avances dues aux institutions financières au 26 octobre 2002 s'élevait à 14 813 000 \$. L'engagement de la Société à l'égard de ces avances est de racheter les stocks à une valeur relative à leur prix de vente.

c) Rachat des parts des actionnaires sans contrôle

Les parts d'un groupe d'actionnaires sans contrôle d'une des filiales de la Société devenaient rachetables par celle-ci le 1^{er} février 1997 et le 1^{er} février de chaque année subséquente jusqu'en 2004. Le prix d'achat de ces parts, financé par la marge de crédit renouvelable, est de 4 548 000 \$ annuellement. Par ailleurs, la quote-part des résultats revenant à ces actionnaires sans contrôle se limite à un partage prioritaire de l'excédent net de la filiale correspondant à 7,98 % du solde des parts non rachetées au 1^{er} février de chaque année. Des lettres de garantie ont été émises en faveur des actionnaires sans contrôle pour le paiement des parts et des quotes-parts des résultats revenant à ces actionnaires.

De plus, un autre commanditaire sans contrôle de cette filiale de la Société détient 17 % des parts depuis le 17 avril 2001. Annuellement, à compter du 17 avril 2008, ce commanditaire bénéficie d'une option de vente de la totalité de ses parts à la Société, laquelle est dans l'obligation de les racheter. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être réalisés en quatre tranches annuelles, égales et consécutives, ou plus rapidement, selon la volonté de la Société. Le prix d'achat des parts sera égal à la valeur obtenue selon une formule établie entre les parties.

d) Réclamations et litiges

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société.

16) INSTRUMENTS FINANCIERS**a) Instruments financiers dérivés**

Dans le cours normal de ses affaires, la Société fait appel à divers instruments financiers dérivés, tels que des contrats de change, des swaps et des contrats à terme sur des commodités, afin de minimiser les risques découlant des fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et des prix. Ces instruments ne sont utilisés qu'à des fins de gestion des risques.

Contrats de change

Le tableau suivant présente les montants engagés, aux dates de présentation de l'information financière, dans des contrats de change s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an :

Type	Devises	Taux de change moyen	
		2002	2001
Vente	37 800 600 \$ US [15 415 000 \$ US en 2001]	1,5861	1,5632
Vente	2 831 959 898 ¥ [3 259 436 257 ¥ en 2001]	0,012924	0,012989
Vente	5 664 543 \$ A [2 833 000 \$ A en 2001]	0,8642	0,7826
Achat	7 800 000 \$ US [7 450 000 \$ US en 2001]	1,5658	1,5723

Contrats à terme sur le prix du porc

La Société a également conclu des contrats à terme sur le prix du porc, dont l'échéance est de moins d'un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du prix du porc. Au 26 octobre 2002, la Société s'était engagée à vendre 4 735 506 kg [3 927 000 kg en 2001] de porc représentant 7 132 000 \$ [7 500 000 \$ en 2001].

Contrats à terme sur le prix des grains

La Société a également conclu des contrats à terme sur le prix de divers grains, dont l'échéance est de moins d'un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du prix des grains. Au 26 octobre 2002, la Société s'était engagée à vendre 43 088 tonnes métriques de grains [12 690 tonnes métriques en 2001] représentant 6 386 000 \$ [1 394 000 \$ en 2001].

Convention d'échange de taux d'intérêt interdevises

La Société a conclu une convention d'échange de taux d'intérêt interdevises ayant pour effet de convertir le capital des billets à terme d'une valeur de 22 500 000 \$ US [30 000 000 \$ US en 2001] en un capital de 31 444 000 \$ CA [41 925 000 \$ CA en 2001] et d'établir le taux d'intérêt à 9,75 % afin de fixer le capital et les intérêts à payer en dollars canadiens jusqu'à l'échéance de ces emprunts comme décrit à la note 11.

Swaps de taux d'intérêt

Des marges de crédit utilisées pour un montant total de 26 000 000 \$ sont assujetties à des swaps de taux d'intérêt variant de 4,12 % à 6,18 %, échéant entre juillet 2003 et juin 2005 [en 2001, montant total de 15 000 000 \$ assujetti à des swaps de taux d'intérêt variant de 5,83 % à 6,18 %, échéant entre octobre 2002 et octobre 2003].

b) Risque de crédit

Le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés est limité aux gains non matérialisés, le cas échéant. La Société est susceptible de subir des pertes si les parties sont en défaut d'exécution des engagements liés à ces instruments. Toutefois, la Société estime que le risque de telles inexécutions est faible ou nul, compte tenu qu'elle ne traite qu'avec des institutions financières hautement cotées.

Dans le cours normal de ses affaires, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Elle établit la provision pour mauvaises créances en tenant compte du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. De plus, elle détient des sûretés, pouvant lui accorder un recours en cas de défaut, sur des actifs et placements de certains clients. La Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime, en raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité.

16) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

c) Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des débiteurs, des emprunts à court terme, des créditeurs, des ristournes à payer et du rachat d'actions privilégiées à payer se rapproche de leur valeur comptable étant donné que ces éléments viennent à échéance à court terme.

La juste valeur des placements dans des coopératives n'a pas été déterminée puisqu'il est impossible de prévoir au prix d'un effort raisonnable le moment des encaissements futurs. La juste valeur des emprunts hypothécaires et billets à recevoir se rapproche de leur valeur comptable.

La juste valeur de la dette à long terme estimée à 198 610 000 \$ [188 524 000 \$ en 2001] est établie en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs à des taux qui représentent ceux dont la Société pourrait se prévaloir à chaque date de bilan pour des emprunts comportant des conditions et échéances semblables.

La juste valeur des débiteurs convertibles n'a pas été déterminée étant donné que les intérêts varient selon une méthode de calcul en proportion des excédents comme décrit à la note 13. La juste valeur des actions privilégiées ne peut être déterminée puisqu'il est impossible de prévoir au prix d'un effort raisonnable le moment des débours futurs.

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir (ou payer) pour mettre fin aux contrats ouverts à la fin de l'exercice, tenant ainsi compte des gains et des pertes actuels non matérialisés sur ces contrats. Seuls les gains et pertes non matérialisés sur les contrats sur le prix des grains sont comptabilisés aux résultats. Les gains (pertes) des instruments financiers dérivés, matérialisé(e)s ou non, sont estimé(e)s à 1 034 132 \$ [159 115 \$ en 2001] pour les contrats de change, à (9 637 \$) [793 000 \$ en 2001] pour les contrats à terme sur le prix du porc, à (38 026 \$) [139 705 \$ en 2001] pour les contrats à terme sur le prix des grains, à 3 417 820 \$ [4 175 000 \$ en 2001] pour la convention d'échange de taux d'intérêt interdevises et à (710 000 \$) [(724 000 \$) en 2001] pour les swaps de taux d'intérêt.

17) PARTICIPATION DANS LES COENTREPRISES

Les états financiers consolidés de la Société comprennent sa quote-part à 50 % des résultats et du bilan de ses coentreprises, comme suit :

	2002	2001
État consolidé des résultats		
Ventes	6 352 \$	1 963 \$
Coûts d'exploitation	5 478	1 530
Excédent d'opération	874	433
Bilan consolidé		
Actif à court terme	12 733	414
Actif à long terme	31 327	11 333
Passif à court terme	9 223	501
Passif à long terme	17 273	7 283
État consolidé des flux de trésorerie		
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation	1 481	716
Activités d'investissement	(77)	2
Activités de financement	(1 046)	(508)

18) INFORMATION SECTORIELLE

La Société compte trois secteurs isolables, soit la mise en marché, l'approvisionnement de produits agricoles et les activités pétrolières. Le secteur de la mise en marché concentre ses activités dans la transformation et la commercialisation des viandes porcines et avicoles. Le secteur de l'approvisionnement fournit les biens et services nécessaires à l'exploitation d'entreprises agricoles. Le secteur des activités pétrolières distribue et commercialise des produits et services pétroliers dans le milieu agricole, résidentiel, commercial et routier. Les autres secteurs et les frais communs sont regroupés sous la rubrique « Autres secteurs ».

Les conventions comptables des différents secteurs sont les mêmes que celles décrites dans le sommaire des principales conventions comptables. La Société évalue la performance en se basant sur les excédents d'opération. La Société comptabilise les ventes et les cessions intersectorielles aux prix courants du marché.

	Mise en marché	Approvisionnement	Activités pétrolières	Autres secteurs	Consolidé
SECTEURS D'ACTIVITÉ 2002					
Ventes à des tiers	1 690 221 \$	583 449 \$	206 621 \$	— \$	2 480 291 \$
Cessions intersectorielles	—	3 931	5 435	—	9 366
Ventes totales	1 690 221	587 380	212 056	—	2 489 657
Frais financiers	10 407	1 441	(191)	(293)	11 364
Amortissement des immobilisations corporelles et des autres actifs	24 711	5 859	2 833	1 118	34 521
Quote-part des résultats des sociétés satellites	—	1 792	37	—	1 829
Excédent d'opération	20 359	28 306	3 853	(9 810)	42 708
Actifs sectoriels	472 424	197 425	58 088	41 851	769 788
Acquisition d'immobilisations corporelles	46 818	6 102	2 867	453	56 240

	Mise en marché	Approvisionnement	Activités pétrolières	Autres secteurs	Consolidé
SECTEURS D'ACTIVITÉ 2001					
Ventes à des tiers	1 618 864 \$	577 878 \$	234 587 \$	— \$	2 431 329 \$
Cessions intersectorielles	—	3 583	14 865	—	18 448
Ventes totales	1 618 864	581 461	249 452	—	2 449 777
Frais financiers	12 002	3 529	214	(241)	15 504
Amortissement des immobilisations corporelles et des autres actifs	20 738	5 208	2 861	961	29 768
Quote-part des résultats des sociétés satellites	—	2 059	48	—	2 107
Excédent d'opération	41 328	24 825	5 466	(8 929)	62 690
Actifs sectoriels	427 261	195 305	55 007	43 508	721 081
Acquisition d'immobilisations corporelles	106 075	12 188	2 444	337	121 044

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES VENTES

	2002	2001
Ventes à des tiers au Canada	1 799 832 \$	1 792 740 \$
Ventes à des tiers hors du Canada	680 459	638 589
Total des ventes à des tiers	2 480 291 \$	2 431 329 \$

19) ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Financement à long terme

En décembre 2002, la Société a conclu un nouvel emprunt à long terme ayant pour effet de réduire le montant utilisé de sa marge de crédit renouvelable. Cette entente a pris effet le 18 décembre 2002. Ce billet à terme, d'une durée de 15 ans, à taux fixe de 7,754 %, d'une valeur de 28 000 000 \$, est remboursable par versements mensuels de 263 621 \$, capital et intérêts, à partir du 1^{er} février 2003.

Émission de parts

En janvier 2003, la filiale de la Société, Olymel s.e.c., a procédé à l'émission de parts à la Société ainsi qu'à un commanditaire minoritaire, en contrepartie d'un apport en capital de 25 000 000 \$. Les parts de ce commanditaire minoritaire, ajoutées à celles qu'il détient déjà, lui procureront une participation de 22,57 % dans la filiale. Cette opération entraînera un gain de dilution d'environ 6 450 000 \$ pour la Société.

20) CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de 2001 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée en 2002.

	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993
Exploitation										
[en milliers de dollars]										
Ventes	2 480 291 \$	2 431 329 \$	2 003 739 \$	1 778 156 \$	1 807 275 \$	1 815 554 \$	1 747 512 \$	1 486 165 \$	1 471 480 \$	1 519 645 \$
Frais financiers	11 364	15 504	11 855	12 667	14 890	16 047	16 449	17 213	14 926	16 737
Amortissement	34 521	29 768	26 148	26 238	25 115	23 073	24 217	23 393	22 714	25 615
Excédent d'opération des activités poursuivies	42 708	62 690	25 786	42 085	29 446	18 404	16 728	9 421	6 946	6 607
Ristournes	17 200	16 200	7 000	15 250	12 750	7 500	5 100	3 000	1 250	—
Impôts sur les bénéfices	8 309	8 617	5 848	8 890	7 076	6 191	6 819	5 328	5 965	1 686
Activités abandonnées	(140)	(161)	(6 593)	(1 089)	2 811	2 005	2 476	3 233	3 121	(1 378)
Excédent net après affectation	17 059	37 712	6 345	16 856	12 431	6 718	7 285	4 326	2 852	3 543
Situation financière										
[en milliers de dollars]										
Fonds de roulement	123 742 \$	122 390 \$	91 967 \$	77 256 \$	99 290 \$	105 646 \$	100 280 \$	98 164 \$	93 215 \$	77 109 \$
Immobilisations corporelles, valeur comptable	309 477	287 269	194 220	190 560	178 966	187 099	177 590	171 282	148 181	179 126
Total de l'actif	769 788	721 081	590 981	539 222	524 166	539 459	515 709	487 561	443 529	474 991
Débtentures convertibles, actions privilégiées et avoir	283 163	258 461	213 885	209 705	186 079	169 647	160 085	158 777	153 178	150 480
Ratios financiers										
Ratio du fonds de roulement	1,5	1,5	1,4	1,4	1,6	1,6	1,6	1,7	1,9	1,5
Couverture des intérêts	4,7	5,0	2,4	4,2	3,2	2,3	2,2	1,7	1,7	1,3
Ratio d'endettement*	43:57	43:57	45:55	36:64	44:56	55:45	53:47	53:47	51:49	57:43
Excédent d'opération / Ventes	1,7 %	2,6 %	0,9 %	2,3 %	1,8 %	1,1 %	1,1 %	0,8 %	0,7 %	0,3 %
Avoir de la Société / Débtentures convertibles, actions privilégiées et avoir	59,9 %	59,0 %	53,7 %	53,7 %	51,4 %	50,5 %	49,3 %	45,1 %	43,9 %	42,8 %
Débtentures convertibles, actions privilégiées et avoir / Total de l'actif	36,8 %	35,8 %	36,2 %	38,9 %	35,5 %	31,4 %	31,0 %	32,6 %	34,5 %	31,7 %
Nombre d'employés	10 096	9 340	8 041	7 996	7 448	6 838	6 185	5 676	5 377	5 132

* Aux fins du calcul du ratio d'endettement, l'avoir inclut les débtentures convertibles et les actions privilégiées.

SIÈGE SOCIAL

Coopérative fédérée de Québec
9001, boul. de l'Acadie
Bureau 200
Montréal (Québec) H4N 3H7

Téléphone : (514) 384-6450
Télécopieur : (514) 384-7176

SITE WEB

www.coopfed.qc.ca

The English version of this report is available on request from the General Secretary, Claude Lafleur, Coopérative fédérée de Québec, 9001 de l'Acadie Blvd., Suite 200, Montréal, Québec, H4N 3H7.

GRAPHISME

Service de la publicité
et de l'infographie
Coopérative fédérée de Québec

PHOTOGRAPHIES

Ronald Maisonneuve
Publiphoto
Enviro foto
Agence Stock
Louise Bilodeau
Marie-France Lemay

SÉPARATION DE COULEURS ET IMPRESSION

Transcontinental — Litho Acme



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE
DE QUÉBEC